



**UNION NATIONALE DES FAMILLES
ET AMIS DE PERSONNES MALADES
ET/OU HANDICAPEES PSYCHIQUES**

Association reconnue d'utilité publique

Délégation des Deux-Sèvres

Rapport d'activité 2017



UNAFAM 79
Centre hospitalier 79000 NIORT
Tél : 05 49 78 27 35 et 06 18 15 28 60
Email: 79@unafam.org

Sommaire

LE MOT DE LA DELEGUEE DEPARTEMENTALE	p. 3
I - LA DELEGATION en 2017	
L'activité de la délégation	p. 5
Les adhérents	p. 7
L'accueil	p. 7
Les membres actifs	p. 8
Les représentations institutionnelles	p. 9
Le rapport financier	p.10
- Les comptes	
- Les subventions	
II- ACTIONS AUPRES DES FAMILLES	
Assemblée annuelle 2017	p. 14
SISM 2017 : Santé mentale et travail	p. 16
Festival « Belle la Différence »	p. 18
Groupe de parole	p. 19
III- ACTIONS EN FAVEUR DE NOS PROCHES	
Ouverture de GEM	p. 20
Le PTSM	p. 23
L'ADAPEI acteur du handicap psychique	
- ESAT de Transition	p. 26
- Le GEM de Bressuire	p. 29
IV- PERSPECTIVES	p. 36
V- REVUE DE PRESSE	p. 39
Annexe- LE RETABLISSEMENT : quelques notions théoriques	p.47

LE MOT DE LA DELEGUEE DEPARTEMENTALE

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'UNAFAM en sa séance du 5 Juillet 2018 a confirmé ma nomination pour une durée de 3 ans en tant que Déléguée Départementale du département des Deux-Sèvres.

Cette nomination fait suite à mon accord de principe après avoir été sollicitée par Philippe BRILOUET qui souhaitait mettre fin à son mandat. Elle a été validée par le Conseil d'Administration après avis du Délégué Régional de l'UNAFAM Nouvelle Aquitaine et de la Commission de la Vie Associative.

En acceptant ce mandat de déléguée, j'ai conscience de la responsabilité qui m'incombe et je remercie de la confiance qui m'est accordée.

J'ai pu me rendre compte à diverses reprises que j'avais beaucoup de chance de pouvoir assurer mes prochaines responsabilités dans des conditions optimales au sein d'une délégation dynamique, bien ancrée dans le territoire.

J'adresse donc un très grand merci à Philippe BRILOUET pour son engagement et le travail de qualité accompli pendant ses années d'exercice. J'ai beaucoup apprécié sa disponibilité, sa réactivité et ses qualités humaines. Je sais pouvoir compter sur son expérience et son soutien car Philippe continuera à être très présent au sein de la délégation.

Je remercie également Yvette BLONDY une des fondatrices de la délégation dans notre département et qui en a courageusement et patiemment assuré le développement pendant ses dix années de présidence. Fidèle, discrète et dévouée, Yvette est une mine de connaissances et reste un pilier très important de notre délégation.

Mais un délégué seul ne peut pas tout faire.

Philippe et Yvette ont tous deux pendant leur exercice su fédérer autour d'eux une équipe solide de bénévoles auxquels je souhaite aussi rendre hommage. Je sais pouvoir compter sur le soutien de toute une équipe engagée, des bénévoles aux compétences diverses et complémentaires qui assurent sans relâche les nombreuses et différentes missions de notre association (l'accueil, représentations, actions de déstigmatisation...) Je salue particulièrement l'ambiance conviviale et bienveillante qui règne au sein de notre délégation et je remercie pour cela bien sincèrement chacun des bénévoles.

Je tiens à remercier également très chaleureusement l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs avec lesquels nous avons pu tisser au cours de ces dernières années des relations très constructives. Nous pouvons être fiers de ce travail collaboratif qui a permis d'œuvrer à la création de dispositifs et d'élaborer des actions en faveur de nos proches et qui conforte la reconnaissance de l'UNAFAM au sein du département et renforce la place des familles.

Je souhaite enfin remercier chacun d'entre vous adhérent de notre délégation pour la confiance que vous nous témoignez au travers de votre fidélité.

En acceptant ce mandat de déléguée, je m'engage à poursuivre le travail commencé par ceux qui m'ont précédée. Garant des valeurs de l'UNAFAM, je veillerai à ce que nous cultivions ces valeurs de l'UNAFAM faites de respect et de solidarité active au service des familles et que nous poursuivions nos actions conformément à la politique et aux orientations nationales de l'UNAFAM.

De nombreux combats sont encore à mener pour que les personnes vivant avec des troubles psychiques accèdent à une citoyenneté pleine et entière. Nous devons rester mobilisés.

Je développerai dans le chapitre « Perspectives » les axes de travail pour les années à venir.

Je compte sur vous tous, adhérents, bénévoles, partenaires, sympathisants. C'est tous ensemble que nous y arriverons en unissant nos forces.

La déléguée UNAFAM 79

Sonia DRAGHI-NIETHAMMER

↳ -L'activité de la délégation en 2017

Je tiens à remercier les bénévoles qui s'investissent dans les accueils, les représentations, dans l'organisation des SISM, dans la formation que nous appelons « PROSPECT » centrée sur les aidants, ainsi que dans le fonctionnement quotidien de notre délégation.

5 lieux d'accueil et 4 groupes de parole ont continué d'être proposés aux familles.

« PROFAMILLE »:ce programme de psycho-éducation à l'attention des familles a pu se poursuivre avec une 2^e session qui a démarré en septembre 2017.

Nous continuons de densifier nos liens avec nos partenaires gestionnaires et nous saluons l'ouverture de GEM sur Thouars et Parthenay-Melle.

A ce propos, l'arrêté du 18 mars 2016 rend obligatoire le soutien du GEM par un organisme parrain. A cet effet, l'UNAFAM a signé des conventions de parrainage. Je remercie les bénévoles qui s'impliquent dans ce soutien qui vise à **l'autonomie des adhérents**.

L'année 2017, c'est aussi l'installation du Conseil Territorial de Santé et de la Commission Santé Mentale

Merci à Yvette, Présidente de la Commission Santé Mentale du CTS. Cet espace permet de faire remonter les besoins des familles à tous les âges de la vie, de tisser des liens, d'échanger avec toutes les structures qui interviennent dans le champ de la santé mentale, de décroiser et d'éviter les ruptures dans le parcours de soin de nos proches .(cf article plus détaillé sur cette commission).

Merci à notre trésorière Elisabeth

La délégation tient à remercier nos partenaires financiers -communes et institutions- (cf article dans le rapport d'activité)

Les semaines d'information sur la santé mentale qui avaient pour thématique « Santé Mentale et Travail » sont comme toujours un moment fort de notre activité pour dé-stigmatiser les troubles psychiques auprès du grand public.

Niort, Thouars, Melle, Bressuire ont proposé des initiatives qui vous sont présentées dans le rapport d'activité.

2017 aura été la poursuite de réflexions sur des projets qui nous tiennent à cœur :

- l'ouverture d'une « ferme thérapeutique », label résidence accueil à St Pardoux, destinée à héberger et à visée d'insertion sociale et professionnelle pour les personnes handicapées psychiques.
- l'Esat de transition visant à l'insertion vers le milieu de travail ordinaire là aussi pour les personnes handicapées psychiques.

Nous continuons nos interventions pour une couverture de notre territoire en GEM, de bonnes nouvelles nous parviennent de l'ARS.

De la même manière nous souhaitons une couverture de notre territoire en SAMSAH.

Des dispositifs d'hébergement restent à construire avec les partenaires.

Le PTSM qui reprend nombre d'attentes de l'UNAFAM a l'ambition de favoriser un suivi global sanitaire, médico-social, social de la personne dans son milieu de vie ordinaire. Un pas est franchi. L'UNAFAM sera attentive quant à son application sur le terrain.

Le Conseil Local de Santé Mentale-CLSM- peut contribuer à la coordination des services pour une prise en charge globale de la santé mentale.

Je n'oublie pas ce déni de droit, le préjudice que représente pour les patients depuis plus de 3 ans le non fonctionnement de la Commission Départementale des Soins Psychiatriques- CDSP-II y a lieu de réactiver cette Commission.

Cela fait plus de 3 ans que j'ai la responsabilité de la conduite de la délégation et j'ai exprimé le désir de quitter mon rôle de Délégué Départemental.

J'ai proposé à Sonia Niethammer cette responsabilité et je suis heureux qu'elle ait accepté.

Cette nomination a été validée par le CA de l'UNAFAM et a fait consensus au sein de la délégation.

Je la remercie et lui souhaite pleine réussite dans sa mission.

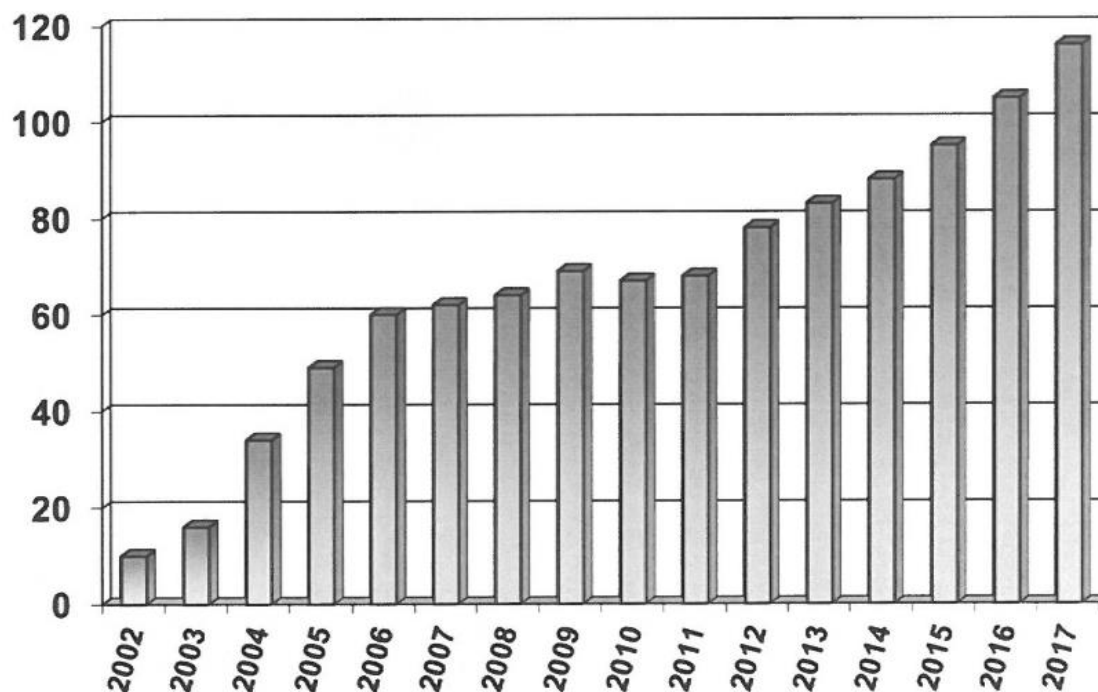
Sonia aura à cœur de poursuivre les « chantiers » en cours et toutes les déclinaisons du projet associatif sur le département.

Au nom de tous les bénévoles Merci Sonia.

Philippe BRILOUET

↳ Les Adhérents

En 2017 la délégation comptait 114 adhérents dont 25 bénévoles actifs. Nous nous réjouissons de l'augmentation régulière du nombre d'adhérents et souhaitons les convaincre de rejoindre l'équipe de bénévoles.



↳ L'accueil

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Accueil et soutien des familles: la mission première de l'UNAFAM

● 5 LIEUX D'ACCUEIL

**Thouars, Bressuire, Parthenay,
Melle, Niort**

**Accueil par des pairs
en permanence ou sur rendez-vous.**

x 4 GROUPES DE PAROLE

**Animés conjointement par un thérapeute et un
bénévole au rythme d'une réunion mensuelle**



↳ Les membres actifs de l'UNAFAM 79

<p><u>Président délégué départemental</u> : 05.49.78.27.35</p> <ul style="list-style-type: none">• Philippe BRILOUET 31C, rue de l'Yser 79000 NIORT <p><u>Trésorière</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">• Elisabeth NOUAYDI 3 rue Dominico Scarlatti 79000 NIORT <p><u>Membres actifs à Niort</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">• Monique AVELINE 53, rue de Fontenay 79000 NIORT• Michel BONNAUD 24, rue du Champ de Foire 79460 LA FOYE-MONTJAULT• Yvette BLONDY 14, rue Crémeau 79000 NIORT• Annie TRELLU 13 rue Louis Pergaud 79000 NIORT• Bernadette LEAU 225 rue de Souché 79000 NIORT• Paulette CAILLEAU 26, rue Elsa Triolet 79000 NIORT• Christian PIOT Le Bourg 79230 BRULAIN• Sonia NIETHAMMER 250 rue Maurice Mitton 79410 ECHIRE <p><u>Membres actifs à Melle</u> : 06.41.02.12.12</p> <ul style="list-style-type: none">• Reine FOULADOUX Chauvière 79170 ASNIERES EN POITOU• Annick LE MEAUX 9, rue Saint Jean 79500 MELLE• Marie-Hélène SOULARD Etrochon - 5, rue des Merisiers 79500 St Romans les Melle• Marie-Chantal GARRANDEAU 4 allée du Dolmen 79800 LA MOTHE ST HERAY	<p><u>Membres actifs à Bressuire</u> : 06.18.15.28.60</p> <ul style="list-style-type: none">• Nicole CHARGÉ 14, allée de la Colline 79300 ST SAUVEUR• Jeanie MERCERON 1, allée du Pré de la Ville 79300 BRESSUIRE• Eliane MATTHIEU 8, rue du Père Martin 79300 BRESSUIRE• Janine MICHEL 21, place du docteur Barillet 79300 Bressuire• Danielle LUCAS 4 lieu-dit la Noulière La Chapelle Gaudin 79300 ARGENTONNAY• Marie-Agnès COUSSEAU 9 rue du Père Martin 79300 Bressuire• Jeanne DESLANDRE 18, rue du Palvau Saint Sauveur79300 <p><u>Membres actifs à Parthenay</u> : 06.56.82.60.82</p> <ul style="list-style-type: none">• Françoise et André QUINAULT 4, rue Rabelais 79200 PARTHENAY• BettieVRIGNAUD 1 impasse des courtils 79390 Aubigny <p><u>Membres actifs à Thouars</u> : 06.18.15.28.60</p> <ul style="list-style-type: none">• Monique LEBOIS Rue du Moulin Fortevault 79100 THOUARS• Marie-Claire DENIS 5 route de Puiraveau 79100 THOUARS• Michel Veauvy Orbé 79100 Thouars
--	--

↳ Les représentants institutionnels UNAFAM 79

<p>ARS (Agence Régionale de Santé) Conseil Territorial de Santé 79 : Y. Blondy et Ph. Brilouet</p> <p>Centre Hospitalier de Niort Commission de réforme : C. Piot Conseil de surveillance : C. Piot CDU : C. Piot et Ph Brilouet</p> <p>MDPH (Maison des personnes handicapées) CDAPH : M. Aveline, M. Bonnaud COMEX : Y. Blondy CDAPH Mission de conciliation : J. Michel A. Quinault</p> <p>C.A GEM (Groupes d'entraide mutuelle) Niort :P. Brilouet Bressuire : E. Mathieu, J. Deslandre, Parthenay :André Quinault Melle : A. Lemeaux, R Fouladoux et M-C Garrandeau Thouars : M-C Denis et M Lebois</p> <p>CDCA (Conseil Départemental de l'Autonomie et de la Citoyenneté) : Sonia Niethammer et Monique Aveline</p>	<p>UDAF (Union départ. des associations familiales) Conseil d'administration : Ph. Brilouet</p> <p>ATI (Association tutélaire d'insertion) Conseil d'administration : M. Lebois</p> <p>ADAPEI Conseil d'administration (à titre consultatif) : E. Mathieu et D Lucas</p> <p>CCAS Parthenay : A. Quinault Aiffres : B. Léau La FoyeMonjault : M. Bonnaud</p> <p>CCAPH (Commission communale d'accessibilité des personnes handicapées) Niort : S. Niethammer</p> <p>Comité d'Acteurs en Santé : A. Lemeaux, A. Trelu, A. Quinault, M. Lebois, M-C Denis, N. Chargé, J. Michel, Mano Cousseau,</p>
---	--

↳ Le rapport financier

1/ Les comptes

Elisabeth Nouaydi, trésorière de la délégation, nous présente le bilan financier. Nous la remercions d'assurer cette mission.

Il est précisé que les cotisations ne couvrent que la moitié de l'activité de la délégation (situation identique au national) et que nous avons recours aux subventions. Nous adressons donc un grand MERCI aux communes, aux partenaires MSA, CAF, MACIF, UDAF qui nous soutiennent et permettent d'assurer nos missions. Vous en trouverez la liste p 13 du rapport d'activité.

UNAFAM 79 - DEUX-SEVRE		Bilan actif		N° Siret NAF (APE) N° Identifiant	
		Document fin d'exercice		Période du 01/01/17 au 31/12/17 Tenue de compte : EUR	
Sage 100 Comptabilité i7 pour SQL Server 7.50		Date de tirage 14/05/18 à 11:32:39		Page : 1	
Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311216	
Immobilisations incorporelles					
Logiciel					
Immobilisations corporelles	2 027,99	2 027,99			237,59
Terrain					
Immeuble					
Installations et Agencements					
Matériel de Bureau					
Matériel Informatique	2 027,99	2 027,99			237,59
Mobilier					
Immobilisations financières					
Dépôts et Cautions					
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 027,99	2 027,99			237,59
Créances	2 510,70		2 510,70		1 127,25
Acompte fournisseur					
Créances diverses	2 510,70		2 510,70		1 127,25
Subventions à recevoir					
Produits divers à recevoir					
Disponibilités	7 670,92		7 670,92		6 594,10
Valeurs Mobilières de Placement					
Comptes Courant et caisse	7 670,92		7 670,92		6 594,10
Charges constatées d'avance					
Charges constatées d'avance					
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 181,62		10 181,62		7 721,35
TOTAL GENERAL	12 209,61	2 027,99	10 181,62		7 958,94

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311216
Total des fonds associatifs				
Fonds Propres				
Réserves				
Autres Fonds			10 181,62	7 958,94
Subventions d'investissement				
Résultat de l'exercice			2 222,68	-608,08
Fonds Dédiés			1 410,00	1 410,00
Report à nouveau			6 548,94	7 157,02
TOTAL DES FONDS PROPRES			10 181,62	7 958,94
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS RISQUES & CHARGES			10 181,62	7 958,94
Dettes				
Dettes fournisseurs & cptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Produits constatés d'avance				
Total des Dettes				
Total Général			10 181,62	7 958,94

Détail des postes			Au 311217	Au 311216
Produits d'Exploitation			10 252,40	6 055,59
70-Ventes et Prestations Services			5,00	14,00
74-Subventions			5 337,30	4 612,34
75-Quote-Part Cotisations			1 396,50	1 429,25
75-Complément Quote-Part				
75-Dons Délégations			85,50	
75-Aides aux Régions				
75-Aide aux Délégations			1 900,00	
75-Autres Produits			1 528,10	
Charges d'Exploitation			-8 029,72	-6 663,67
60-Achats			-590,87	-932,19
61-Services extérieurs			-366,00	-395,38
62-Autres Services Extérieurs			-6 470,98	-4 873,53
63-Impôts et Taxes				
64-Charges de personnel				
65-Subvention ARS versées aux DD				
65-Autres charges gerstion courante			-364,28	-220,35
68-Dotation aux amortissements			-237,59	-242,22
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 222,68	-608,08
Produits Financiers				
76-Produits Financiers				
Charges Financières				
66-Charges Financières				
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT			2 222,68	-608,08
Produits Exeptionnels				
77-Produits exeptionnels				
78-Reprise de provisions				
Charges exeptionnelles				
67-Charges exeptionnelles				
68-Dotations aux provisions				
RESULTAT EXEPTIONNEL				
TOTAL PRODUITS			10 252,40	6 055,59
TOTAL CHARGES			-8 029,72	-6 663,67
+++++RESULTAT+++++			2 222,68	-608,08
Contributions Volontaires				
86-Emplois des contributions				
87-Contributions volontaires				

2/ Subventions

TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Subventions 2017

subvention UDAF	255,46
subvention UDAF fond spécial	185,84
sous total	441,30
subventions communes	
Thouars	95,00
Argenton L'Eglise	100,00
Boismé	50,00
Lezay	49,00
Niort	600,00
Brion-Près-Thouet	20,00
Bressuire	300,00
Saint Aubin du Plain	40,00
Saint Maxire	100,00
Saint Rémi	140,00
Le Pin	60,00
Fors	50,00
St Martin St Maixent	100,00
Parthenay	62,00
Coulonges Thouarsais	50,00
Sauzé-Vaussais	30,00
Voulmentin	50,00
sous total	1 896,00
Subvention CAF	3 000,00
sous total	3 000,00
Autres subventions	
MACIF	590,00
UNAFAM Nouvelle Aquitaine	500,00
MSA	500,00
sous total	1 590,00
TOTAL	6927,30

Elisabeth NOUAYDI

II – ACTIONS AUPRES DES FAMILLES

↳ Assemblée Annuelle 2017

Près de 70 personnes se sont rassemblées dans la salle des fêtes de Saint Pardoux.

C'est un temps fort de l'année, un moment de convivialité qui permet de se retrouver, d'échanger, de passer un moment agréable.

Le Président ouvre la séance et remercie Monsieur le Maire de sa présence. Nous le félicitons de soutenir un projet qui nous tient à cœur, car c'est dans cette belle commune de St Pardoux qu'un dispositif d'insertion par le soin, l'hébergement pour les personnes en fragilité psychique va voir le jour.

Merci à l'UDAF qui nous assure de sa présence par Frans Hoefsloot, directeur du pôle insertion handicap psychique.

Merci à l'ATI et à Mesdames Broche et Gaillard qui nous font l'amitié de participer tous les ans à notre assemblée.

Merci aux responsables de l'ADAPEI: Virginie Lavédrine et Myriam Bonneau de leur participation.

Merci aux adhérents des GEM et à leurs animateurs.

Nous remercions nos intervenantes Lise et Patricia qui ont témoigné de leur parcours de vie et qui nous ont donné de l'ESPOIR. Merci à Marie Breuil-Lanéelle, psychologue de REHAB qui les accompagnait.

Nous vivons des moments forts en émotions à travers ces témoignages dont voici quelques extraits :

Lise nous raconte comment, malgré un parcours de vie entrecoupé de périodes d'hospitalisation, elle va réussir à reprendre des études et obtenir son BTS en Économie Sociale et Familiale :

« Pour moi, la stigmatisation c'était la honte d'être hospitalisée en psychiatrie, l'incompréhension de mes proches, les jugements hâtifs et le rejet de nombreuses personnes. On pensait à ma place et on ne me faisait plus confiance. »

« Pour autant certaines personnes sont devenues piliers pour moi dans mon rétablissement : Ma curatrice qui me soutient dans chaque décision, ma nouvelle psychiatre ainsi que ma psychologue. Et la référente famille d'un CSC. C'est cette rencontre qui m'aura fait trouver ma voie ».

« Il m'est encore difficile de trouver un emploi,... en attendant je suis bénévole dans des associations,je me fais une nouvelle place dans la société et je reprends confiance en moi. »

« Et puis il y a toutes ces personnes qui m'ont soutenue dans mon combat : mon père qui sait depuis quelques années que je ne lui en veux pas d'avoir signé un jour pour l'isolement, ma mère, mon frère qui a souvent supporté les pires moments de ma maladie et toutes les personnes qui m'ont soutenue dans mon projet professionnel. »

Voici quelques extraits de ce que nous dit Lise pour conclure : *« Dans les pires moments, les conseils ne servent pas à grand-chose, il faut juste écouter l'autre, le faire verbaliser le plus possible et lui proposer des petites choses qui pourraient lui redonner un peu de joie de vivreProfiter de chaque rayon de soleil quand ils sont là, c'est cela qui nous permet d'avancer, chaque victoire, chaque nouveau pas vers l'avenir..... Je me suis créée un mur de souvenirs où j'épingle chaque petite chose qui m'a fait du bien et aujourd'hui les images positives du passé reviennent petit à petit ».*

PATRICIA qui a vécu de nombreuses hospitalisations en psychiatrie, de quelques semaines à plus de 2 ans, prend à son tour la parole :

« Je souhaite dédramatiser l'hospitalisation et la prise de médicaments car elles sont souvent indispensables au rétablissement. »

« J'ai longtemps souhaité reprendre une activité salariée en partie pour essayer de faire comme tout le monde, pour ne pas avoir l'impression qu'on me catalogue comme « fainéante » mais aussi pour me sentir

plus utile et être indépendante financièrement. »

« J'ai fait un certain nombre de tentatives pour retrouver un emploi mais cela s'est avéré compliqué pour moi et m'a parfois fragilisée davantage. »

« Pour le moment même si je suis bénévole en bibliothèque et que je souhaite continuer cette activité, je désire persister dans mes activités artistiques. Aussi, je travaille régulièrement à améliorer et développer mes œuvres artistiques, afin, un jour, de pouvoir oser dire clairement quand on me demande quel est mon métier : « je suis artiste ! ».

« Pour ceux qui désespèrent de réussir par exemple leurs études à cause de la maladie, je souhaite leur faire comprendre que rien n'est perdu. J'ai moi-même repris mes études de lettres modernes et obtenu ma licence à 38 ans. »

« L'espoir revient :

Vraiment, j'ai envie de dire à toutes les personnes qui traversent des périodes de détresse psychique et à leur entourage qui souffre également, qu'il est toujours permis d'espérer, qu'il faut même espérer à tout prix. »

« Bizarrement, les moments les plus durs de la maladie me reviennent à présent assez peu en tête, je repense davantage aux bons moments que j'ai eus malgré les problèmes psychiques.

Je parviens même à ressortir du positif de cette maladie innommable et je ne regrette même pas vraiment l'expérience de vie qu'elle m'a fait vivre! Je dirais aussi que si je n'avais pas eu cette maladie, je ne serais probablement pas la personne que je suis aujourd'hui, et je ne serais à mon avis pas une meilleure personne pour autant !

Et si je peux me permettre de donner 2 à 3 conseils à ceux qui souffrent de troubles psychiques, ce serait :

- toujours garder espoir !*
- se fixer des objectifs, même minimes. Et chercher à les réaliser petit à petit, pas tous en même temps !.....*
- commencer par faire des activités qui vous plaisent. »*

La salle a été très émue et a salué le courage de Lise et Patricia d'avoir pu témoigner sur leur parcours de vie. Un chemin vers l'ESPOIR.

Le Projet Habitat de St Pardoux sera également rapidement évoqué lors de cette assemblée annuelle :

Benoit Piron Maire de St Pardoux nous exprime sa joie à participer à cette assemblée. Il rappelle que la commune porte, depuis 7 ans, le projet d'ouverture d'une « Ferme thérapeutique » à La Bazonnaire, destinée à recevoir une vingtaine de personnes en situation de handicap psychique. La situation géographique permettra à la structure et ses résidents de s'insérer par le biais de projets de culture biologique et de maraichage.

Frans Hoefsloot, Directeur du pôle insertion psychique à l'UDAF, qui porte le projet, précise qu'à ce jour, nous parlons d'une résidence accueil car une ferme thérapeutique n'est pas un label. Les activités thérapeutiques qui pourront être mises en place, liées à la ferme ou au potager, dépendront des acteurs médicaux, sociaux et locaux que nous arriverons à mobiliser autour du projet. (Voir article de presse).

La séance est clôturée par un pot de l'amitié offert par la délégation.

C'est aussi l'occasion d'admirer l'exposition de tableaux réalisés par Patricia.

Philippe BRILOUET

PS : en complément aux témoignages de Lise et Patricia, vous trouverez en annexe un outil élaboré par PSYCOM pour mieux comprendre la notion de **rétablissement**.

↳ SISM 2017 : santé mentale et travail

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale ont donné lieu à de nombreuses manifestations sur l'ensemble du territoire dont voici quelques exemples.

1-Deux manifestations à Bressuire

1/ Un goûter débat au bar le petit brasseur, a rassemblé un certain nombre de professionnels

Après une présentation de notre association et de ses missions, Philippe Brilouet a laissé la parole à un travailleur de l'entreprise adaptée APYSA de Mortagne sur Sèvre. Il était accompagné d'Aurélie Campos directrice adjointe de cette même entreprise. Ce témoignage montrant une réelle prise en compte et une bonne connaissance du handicap psychique au sein de l'entreprise a montré combien dans ce cas-là, le travail était possible et participait au rétablissement de la personne. Aurélie Campos de son côté a présenté les capacités de son entreprise à s'adapter aux variations d'efficacité des travailleurs en fonction de leur état de santé fluctuant.

Nous aimerions que davantage d'entreprises comme celles-ci existent pour une intégration professionnelle de qualité de nos proches.

Puis sont intervenus Cécile Pruvot responsable du pôle travail à l'ESAT de Saint Porchaire ainsi que Frédéric Azzopardi, psychologue dans ce même ESAT.

Cécile Pruvot nous a parlé de l'intégration progressive de personnes en situation de handicap psychique dans l'ESAT et aussi des difficultés que cela posait encore, les ESAT n'ayant pas au départ « vocation » à accueillir ces personnes-là. Dans le même temps, elle nous a précisé que le public faisant une demande d'entrée en ESAT était en pleine évolution et que de plus en plus de personnes atteintes de troubles psychiques se présentaient. L'ESAT a le souci par ce fait, de proposer des formations spécifiques au personnel encadrant de manière à améliorer la qualité d'accueil.

Frédéric Azzopardi nous a parlé de son rôle d'accompagnement repéré comme important pour toutes les personnes accueillies et de l'absence d'un psychiatre qui fait défaut encore plus avec l'accueil des personnes en souffrance psychique.

L'après-midi s'est achevé par un échange entre les participants et les intervenants.

Nicole CHARGE

2/ Un ciné débat a également été organisé autour du film « Lulu, femme nue »,

Le débat qui portait sur le burn out a été animé par un médecin du travail et une psychologue. La salle comble du cinéma et les nombreuses questions posées par le public ont montré que cette question du burn-out est au cœur des préoccupations du monde actuel. Le public présent venait d'horizons variés : personnes ayant souffert ou souffrant encore d'une situation de burn-out, médecins du travail, professionnels de santé, représentants de syndicats etc...

Suite à cette manifestation, nous avons eu plusieurs appels de personnes ayant participé à la soirée et souhaitant poursuivre l'échange avec l'UNAFAM.

Nicole CHARGE

2-Une table ronde à Niort : « Les leviers de l'insertion et le maintien dans l'emploi »

Près de 60 personnes participaient à cette table ronde au pôle universitaire niortais.

Nous remercions les 3 personnes qui sont venues témoigner de leur parcours d'insertion empreint d'obstacles mais aussi d'encouragements.

Nous saluons le professionnalisme de MESSIDOR-ESAT de transition- qui accompagne vers le milieu ordinaire les personnes handicapées psychiques, qui nous décrivent leurs pratiques sur le 17.

Nous remercions le service ESPOIR 79, fort d'une expérience de 10 ans sur le territoire, qui vient également nous faire profiter de son expertise.

Nous saluons enfin la participation de la Responsable de ressources humaines de la MACIF qui nous fait part de l'engagement de la mutuelle au maintien et au soutien dans l'emploi des personnes handicapées.

Ce que l'on peut retenir :

Dans les entreprises la méconnaissance des troubles psychiques et les idées reçues associées constituent un des premiers freins à l'emploi des personnes en situation de handicap psychique.

Le handicap psychique fait peur dans le milieu professionnel. Les personnes sont confrontées à un phénomène de stigmatisation qui impacte fortement leur vie.

Tordre le coup à quelques idées reçues, lutter contre les fausses croyances

Les stéréotypes persistent dans le monde du travail. De fait de nombreuses personnes n'osent pas parler de leurs troubles psychiques de peur d'être mises à l'écart, de perdre leur crédibilité professionnelle, voire leur emploi.

Idee reçue: la santé mentale ne concerne pas l'entreprise !

Réalité: selon l'OMS en 2020, la dépression sera la 2ème cause de maladie et d'arrêt de travail pour raison de santé mentale ou de mauvaise prise en compte de la situation de santé.

Idee reçue: les personnes souffrant de troubles psychiques sont incapables de travailler !

Réalité: l'amélioration des traitements et de la qualité de vie permet à un grand nombre de personnes de travailler en milieu ordinaire, l'OCDE estime que près de 20% de la population (2012) était concernée par un problème de santé mentale.

Idee reçue: les troubles psychiques génèrent de la violence, c'est risqué en milieu de travail.

Réalité: il n'y a pas de corrélation entre diagnostic psychiatrique et passage à l'acte violent, lorsque les personnes ne vont pas bien elles ont plutôt tendance à s'isoler, à s'absenter.

Le travail facteur de RETABLISSEMENT

Toutes les personnes en situation de handicap psychique ne forment pas un projet d'insertion professionnelle, mais pour toutes celles dont l'état de santé est stabilisé et qui souhaitent travailler, ce projet doit être encouragé, soutenu et accompagné.

L'exercice d'un emploi a un intérêt thérapeutique et participe au rétablissement de la personne.

- **L'activité professionnelle donne l'opportunité d'occuper et de structurer son temps et ses journées. Cela est plus conforme aux rythmes sociaux dominants, d'être « Comme tout le monde »**
- **Le travail offre des opportunités de contacts sociaux en dehors de la sphère familiale permettant de développer des liens amicaux et de sortir de l'isolement.**
- **Le travail permet d'être reconnu pour ses compétences et sa contribution aux tâches collectives, base de l'estime de soi.**
- **Le travail confère une identité sociale, contribue à restaurer un sentiment d'efficacité, de restaurer la confiance en soi et le sentiment de retrouver un certain contrôle sur sa vie et sur son devenir.**

Une étude réalisée en lien avec MESSIDOR montre que le taux d'hospitalisation en psychiatrie des personnes accompagnées vers l'emploi tombe de 35% à 9%.

Philippe BRILOUET

« Belle, la différence ! », le handicap fait son cinéma dans les Deux-Sèvres.

« **Belle, la différence !** », c'est le nom du troisième festival long métrage autour du handicap organisé par un collectif de 13 associations ayant toutes un lien avec le handicap que ce dernier soit physique, psychique ou mental. Parmi celles-ci l'**UNAFAM 79** s'implique fortement. Ce festival a pour objectif majeur de mieux faire connaître les handicaps et de sensibiliser ainsi toute personne citoyenne, quels que soient son âge, son identité, ses particularités à la notion de différence. Le dernier festival s'est déroulé du 21 au 24 septembre 2017 au complexe cinématographique « Le Fauteuil Rouge » à Bressuire dans les Deux Sèvres (79). Comme les années passées, outre la projection de films et de documentaires traitant chacun d'une situation de handicap, des débats, des tables-rondes et des animations ont été proposés. Cette année, comme les précédentes, fut très riche.



Affiche du 3^{ème} festival « Belle, la différence ! »

En ce qui concerne le handicap psychique, on peut citer la projection du film documentaire « Extérieur, rues » suivie d'un échange avec Laurent Brémond, le réalisateur du film. Le public ayant été très sensible aux pratiques du jeune psychiatre présenté dans le film ainsi qu'à la solidarité et l'entraide entre les personnes en situation de handicap psychique, les échanges ont été très intéressants et porteurs d'espoir.

Parmi les tables rondes, celle animée par Patrice Robin auteur du livre « Des bienfaits du jardinage », a retenu toute notre attention et notre intérêt. Patrice Robin a évoqué sa résidence d'écriture en 2014 dans un établissement public de santé mentale qui a donné lieu à ce livre dans lequel il témoigne des bienfaits thérapeutiques d'activités liées à l'environnement. Pour cette table ronde, le public a été peu nombreux mais les échanges ont été intenses et appréciés par les participants et par l'auteur du livre.

Un autre temps fort pour l'UNAFAM 79 et le GEM « Espoir et vie » de Bressuire a été la présentation du « spectacle » d'expression corporelle « Dans ma bulle » préparé depuis quelques mois avec Ana Uribe Bécot, arthérapeute. Une expérience très riche avec des acteurs adhérents du GEM et des bénévoles

de l'UNAFAM. La richesse de cette expérience, c'est le fait d'être ensemble que des acteurs animés par le désir d'offrir quelque chose de beau au public et de ne plus sentir alors nos différences ! Une très belle et forte expérience !

La chorale de l'Egaye composée de personnes touchées par le handicap psychique, de soignants et de sympathisants a ouvert le festival dans la bonne humeur et avec talent. Les applaudissements généreux du public ont encouragé les choristes et leur chef de cœur Anne Kopé.

Cette année dans le cadre d'un projet scolaire, le film « Mommy » a été diffusé pour des lycéens qui ont pu livrer leurs questions, impressions etc... et elles furent nombreuses à un cadre de santé et un infirmier en psychiatrie qui ont accepté de participer à l'aventure. Depuis, l'UNAFAM 79 est intervenue dans leur classe pour présenter notre association. En même temps que nous sont intervenus le GEM et l'ADAPEI avec l'objectif de faire connaître nos associations et leurs spécificités à ces jeunes.



Table ronde avec Patrice Robin (à gauche)

A l'issue du festival, un jury composé de 10 membres et présidé par le réalisateur Tarik Ben Salah, éducateur en foyer d'hébergement, ont décerné quatre prix parmi les films et les documentaires en compétition :

- **prix d'interprétation féminine** à Cécile Lassen pour son rôle dans Walk with me ;
- **prix d'interprétation masculine** à Pablo Pauly pour son rôle dans Patients ;
- **prix du meilleur scénario** à Roues libres D'Atilla Till ;
- **prix du jury** à Patients réalisé par Grands Corps malade et Mehdi Idir .

Un **prix du meilleur documentaire** et un **prix du public** ont aussi été attribués. Le premier revient à « Dernières nouvelles du

cosmos » de Julie Bertuccelli. Le second a été décerné au film « Patients ».

Le jury a également offert un prix **Coup de cœur** à « Du Rififi chez Gégé ». Un court métrage dans lequel jouent 8 comédiens amateurs âgés de 18 à 24 ans et porteurs d'un handicap mental. Une belle aventure humaine !

Cette année 2017 fut aussi riche en émotions que 2015 ou 2016. De belles rencontres ont été faites. Les moments de partage autour d'un plateau repas avec les réalisateurs, les acteurs, les intervenants et le public furent très riches. Et si certains films peuvent être troublants et rappeler douloureusement des situations vécues par le malade, il ne faut pas oublier que ce festival est organisé pour le grand public afin de déstigmatiser les différentes formes de handicap, dont le handicap psychique, mais aussi de faire prendre conscience du vécu de certains malades et de leurs proches. Mieux connaître c'est mieux comprendre.

On peut, à l'issue de cette troisième édition, dire que ce festival est devenu en trois ans un événement incontournable dans les Deux-Sèvres : 900 entrées en 2016 contre 1600 cette année. Une belle progression !

Le prochain festival avec une nouvelle organisation se prépare et nous attendons beaucoup de cette quatrième édition. Nous vous y attendons nombreux !

Danièle Lucas et Nicole Chargé
(Bénévoles Unafam 79)

Extérieur, Rues (0h52)

Réalisé par Laurent Brémond.

De la rencontre entre Vincent Girard, 34 ans, psychiatre et Hermann Händlhuber, 52 ans, ancien SDF, naît en 2006 à Marseille l'association « Les Nomades Célestes » dont la vocation première est de porter secours aux plus démunis. Un centre d'accueil permet de donner un toit pour 12 personnes et de soulager un peu les difficultés. Mais tout l'intérêt de la démarche consiste à progressivement reconverter d'anciens SDF en « soignants » et à se servir de leur compétence pour redonner espoir et dignité aux « soignés »...

↳ **Groupe de parole Bressuire**

Après une interruption de quelques mois par manque de participants, notre groupe de parole a repris son activité au rythme d'une soirée par mois.

Sept personnes participent régulièrement. Les expressions sont souvent très fortes. Parfois, les « échanges sont d'une telle intensité de difficulté et de souffrance » que d'autres échanges se poursuivent entre deux temps de groupe de parole. Il y a de la solidarité entre les personnes.

Tous ces échanges sont très riches et en même temps parfois bouleversants d'où l'importance des temps de supervision prévus par notre délégation.

Toute participation au groupe nécessite d'abord un temps d'accueil personnel. Il suffit pour cela d'appeler au 06 18 15 28 60.

Le groupe est co-animé par un bénévole de l'UNAFAM et une psychologue,

Nicole CHARGE

III - ACTIONS EN FAVEUR DE NOS PROCHES

↳ Ouverture de GEM

2017 – 2018 : années importantes pour la région de Parthenay

En octobre 2017, un GEM, Groupe d'Entraide Mutuelle, a vu le jour à Parthenay. Ou plutôt, un demi-GEM puisque le temps est partagé entre le dispositif de Parthenay et celui de Melle. Il est basé dans un local annexe de la Villa Parthenay, donnant sur la place du Drapeau, et prêté gracieusement par la municipalité. Il est géré par l'UDAF des Deux-Sèvres. Dès le départ, ce fut un grand succès et six mois plus tard, le GEM compte une trentaine d'adhérents. La présence moyenne hebdomadaire est d'une quinzaine de personnes. On y pratique des jeux de société, des ateliers mosaïques, de sophrologie, des randonnées et des sorties (Oiron, l'aquarium de la Rochelle, bowling...), des rencontres inter-GEM... Les locaux restent trop étroits pour les jours où les membres ne peuvent avoir des activités en extérieur. Mais, bonne nouvelle, l'ARS (Agence Régionale de Santé) a donné son accord pour que le GEM de Parthenay devienne un dispositif à temps plein à partir de l'automne 2018. On prospecte donc pour bénéficier de locaux plus vastes et plus adaptés en payant un loyer.

D'autre part, la municipalité offre gracieusement les locaux du GEM pour que l'UNAFAM puisse y tenir ses groupes de parole. Ils y ont donc lieu une fois par mois depuis le mois de janvier, animés par Catherine. Ils comptent en moyenne 5 à 6 personnes.

André QUINAULT

Expression des adhérents du GEM de Parthenay

Lydie : « On y fait des activités, des jeux en groupe, des sorties, on parle. Ça me permet de rencontrer des gens, d'autres groupes, de faire des activités que je ne ferais pas seule. Ça m'apporte beaucoup de bien. Heureusement que le GEM est ouvert car certain samedi je ne sais pas quoi faire et tourne en rond. C'est bien que le GEM soit ouvert tous les jours à l'avenir. J'aime m'occuper de la caisse».

Fabrice : « Ça m'apporte beaucoup de bien car ça me sort de chez moi, ça me permet de voir des gens ».

Cathy : « Je fais des sorties avec le GEM. C'est que du positif pour moi. Je rencontre des gens, des nouvelles personnes, ça me sort de chez moi car je suis souvent isolée. J'aime faire des jeux de société ».

Jean-Baptiste : « Je suis content car quand je suis arrivé je n'étais pas bien du tout, complètement isolé. C'était insupportable. De venir au GEM a rudement changé la donne, je me sens infiniment mieux depuis que je viens. Ça m'a permis de redémarrer ce que j'avais à faire, mes projets. J'ai réaménagé mon logement, acheté un frigo pour mieux manger, un lave-vaisselle ; je mange nettement mieux, je cuisine à nouveau. Je n'aurais pas réussi à entamer mes démarches pour rejoindre mon fils à Melle car j'étais trop affaibli. C'est bien que le GEM existe, les animateurs Céline et Bernard sont bons ».

David : « Ce que j'aime au GEM c'est qu'on partage les bons moments comme les mauvais, mais surtout les bons. Si on peut remonter le moral de quelqu'un on le fait et on le garde pour soi. ON joue beaucoup on discute beaucoup, on fait quelques sorties. Ça nous sort tous un petit peu, même ceux qui n'ont pas l'habitude de sortir ; on partage notre bonne humeur avec tout le monde. Il n'y a pas de clan socio-culturel, qu'on soit noir, blanc ou jaune, patron ou sdf, on s'en fout carrément».

Un GEM à Melle en 2017

Attendu depuis longtemps, un Gem s'est ouvert à Melle le 6 octobre 2017, tout d'abord dans les locaux du Samsah à l'Espace saint Joseph, puis début 2018 il a trouvé une nouvelle place dans un local route de la Reine où l'Udaf dispose désormais d'une salle de réunion, d'un bureau d'accueil, d'une cuisine.

Ce Gem à temps partiel, partagé entre Parthenay et Melle, reçoit les personnes le mercredi après-midi, le vendredi toute la journée et le samedi 2 fois par mois.

La fréquentation évolue progressivement, avec 2 caractéristiques : les adhérents viennent de tous les cantons du Mellois, et une forte solidarité s'est mise en place tout de suite.

2 animateurs se relaient : Jean Bernard principalement, et Bernard Humeau qui intervient aussi sur Niort.

Le choix des activités se fait au fur et à mesure, et des sorties sont organisées.

2018 verra des évolutions importantes, et une hausse de la participation.

Annick LEMEAUX et Reine FOULADOUX

Ouverture du GEM de Thouars

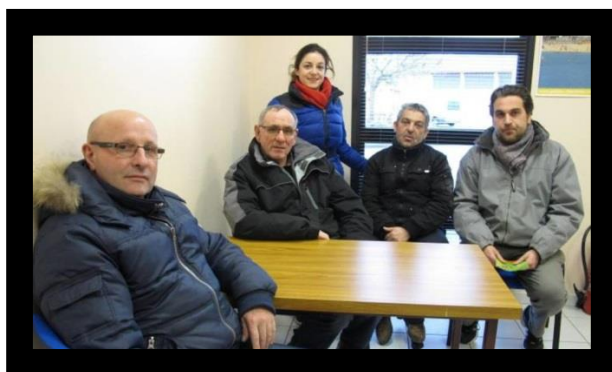
Le 3 janvier 2017, le GEM de Bressuire est heureux de voir se concrétiser un projet, qu'il avait déposé en 2013, pour l'ouverture d'un GEM à Thouars.

Pour le rappel historique, un réel besoin se fait ressentir sur le territoire de Thouars. Le GEM de Bressuire (adhérents, professionnels et UNAFAM) travaille et dépose une demande auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Le 9 novembre 2016, l'ARS Nouvelle Aquitaine donne l'autorisation d'ouverture pour un GEM à Thouars. Le 3 janvier 2017, une activité débute au pôle Anne Desrays à Thouars.

Les adhérents du GEM de Bressuire suivent de près cette ouverture et interviennent à Thouars pour assurer des permanences avec des personnes Thouarsaises et Maud CAILLAUD, la professionnelle retenue pour le poste d'animatrice. Un réel travail de passation s'opère : le flambeau est transmis, la flamme qu'anime Bressuire va éclairer le GEM de Thouars qui vient de naître. C'est aux Thouarsais de s'en saisir afin de poursuivre leur chemin.

Des personnes de Thouars, qui venaient depuis quelques années au GEM de Bressuire, se font relais auprès des futurs adhérents de Thouars qui ne connaissent pas le dispositif. Rapidement, de nouveaux adhérents arrivent et le GEM de Thouars prend son envol et s'inscrit dans une dynamique dans le but de s'organiser en association loi 1901.

Le 21 novembre 2017, lors de leur Assemblée Générale constitutive, le GEM Echap'àThouars ouvre les portes de son nouveau local et élit son conseil d'administration et son collège.



Des adhérents de Bressuire et de Thouars avec Maud CAILLAUD, animatrice

Conscients des bienfaits des Groupes d'Entraide Mutuelle, les adhérents de Bressuire sont heureux de constater que des personnes en détresse psychique de Thouars puissent bénéficier d'une association similaire à la leur.

Nous souhaitons au GEM « Echap'à Thouars » de beaux projets à réaliser et une belle route.

Les adhérents du GEM de Bressuire

Expression des adhérents du GEM « Au fil de la mosaïque » dans le cadre des SISM.

" Pour la semaine d'information sur la santé mentale de mars 2017, l'UNAFAM 79 et le GEM "Au Fil de la Mosaïque" ont organisé une soirée-débat dans le local du bar "L'Alternateur". Celle-ci fut conviviale et animée, sur le thème : "handicap psychique et travail". Ponctué de témoignages forts et souvent poignants, cette animation a donné lieu à des échanges marquants.

Quatre thèmes principaux se sont dégagés : le travail sur soi de la personne en fragilité dans sa marche vers l'autonomie, l'acceptation de l'autre grâce au travail social, le bénévolat et ses vertus d'intégration d'un public en quête de sociabilisation, et enfin la perception du handicap psychique par les personnes concernées et leurs proches.

Grégory



↳ **Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM)**

Le journal officiel du 27 juillet 2017a publié un décret portant sur les projets territoriaux de santé mentale.

Ce texte reprend nombre d'attentes de l'UNAFAM en termes de :

- repérage précoce,
- d'organisation de parcours sans rupture,
- d'accès aux soins somatiques,
- de prévention, de prise en charge des situations de crise et d'urgence,
- de respect des droits, et d'actions sur les déterminants sociaux, environnementaux et territoriaux de la santé mentale.

Son ambition est de favoriser un suivi global, sanitaire, social et médico-social de la personne dans son milieu de vie ordinaire.

Yvette Blondy qui préside la Commission Santé Mentale du Conseil Territorial de Santé (CTS) nous en dit quelques mots :

Sur notre département, le choix a été fait de confier le portage et le pilotage du PTSM au Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) qui constitue selon les membres de la « Commission Santé Mentale » du CTS l'entité légitime et fédératrice pour accompagner l'élaboration du PTSM.

En effet le GHT 79 a la caractéristique unique d'associer dès sa construction et dans sa gouvernance les acteurs de la ville et du médico-social. De son côté, le PTSM a vocation à fédérer des acteurs autour d'une approche plus large de prévention et d'amélioration du parcours de santé mentale et de vie des personnes.

Le PTSM a tout d'abord consisté à établir un « diagnosticpartagé » du système de prise en charge de la santé mentale sur le territoire des Deux-Sèvres, identifier ses forces, ses faiblesses et **repérer les BESOINS.**

Une enquête a été proposée en juin 2017 à l'ensemble des acteurs du champ de la santé mentale. Sur proposition de la Commission Santé Mentale du CTS, ce diagnostic a été réalisé sur la base d'une approche populationnelle en distinguant différentes tranches de vie pour chacune des portes d'entrée « parcours»:

- enfants de 0 à 6 ans
- adolescents
- adultes
- personnes vieillissantes

5 portes d'entrées « parcours » ont été identifiées comme facteur de risque de rupture de soins récurrents:

1. accès au diagnostic et aux soins.
2. situation/hospitalisation inadéquates.
3. accès aux accompagnements sociaux et médico-sociaux.
4. accès aux soins somatiques.
5. prévention et gestion des situations de crise.

Orientation suivantes envisagées

Soutenir la pratique médicale :

Il s'agit de faire face à la démographie médicale caractérisée par des postes de psychiatres vacants dans les 2 établissements des Deux-Sèvres et par un faible taux de psychiatres libéraux.

Pour y remédier, il est nécessaire :

- de renforcer la primo-consultation infirmière et asseoir la place des psychologues dans la politique territoriale.
- d'élaborer un plan de formation conjoint entre les établissements du GHT pour le personnel paramédical et les psychologues.
- dans le cadre de la convention d'association GHT-CHU, cibler les postes d'assistants partagés et responsabiliser le CHU sur la démographie médicale.

Soutenir l'ouverture ville-hôpital:

- coopération dans le cadre des communautés professionnelles de territoire.
- développement d'outils de liaison avec les médecins traitants et les services de soins à domicile.
- renforcer les articulations avec les partenaires du parcours de soins et de vie notamment avec les équipes mobiles.

Structurer une prise en charge par filière :

L'objectif est de lutter contre la chronicisation et de prévenir celle-ci.

Enfance et adolescence

(Thèmes concernant plus les préoccupations de l'UNAFAM)

- * Améliorer le repérage et le diagnostic
- * Développer les prises en charge en hôpital de jour
- * Développer la pertinence de l'offre de soin au regard des nouvelles problématiques des besoins
- * Mise en place d'équipe mobile en lien avec l'ASE pour assurer un soutien conjoint aux familles d'accueil; pour anticiper et organiser les réponses aux situations complexes
- * Etudier la mise place d'une Maison de l'Enfance sur le modèle de la Maison des Adolescents.
- * Mise en place d'un hôpital de jour adolescent sur le Nord du département
- * Développer la coopération avec l'ASE pour éviter des situations de blocages
- * Renforcer le travail de partenariat avec l'AGORA-MDA

Adultes

- * Développer l'ambulatorio avec renforcement des CMP et développement d'équipes mobiles pour les interventions à domicile.
- * Renforcer la prise en charge en hôpital de jour tant pour les hospitalisations sous contrainte que les soins libres pour éviter les hospitalisations complètes.
- * Mise en place d'équipes mobiles spécifiques sur la prise en charge de la crise, pour le handicap psychique...pour favoriser les interventions à domicile et dans les lieux de vie et pour différer ou prévenir le recours à l'hospitalisation. Une des équipes pourrait avoir du personnel commun sanitaire et médico-social pour la prise en charge de situations complexes.
- * Développer les formations sur la réhabilitation psychosociale, la remédiation cognitive en lien avec le centre référent de Limoges.

- * Dans le respect et la promotion des droits du patient :
 - Poursuivre les formations PROFAMILLE
 - Mettre en place un Conseil Local en Santé Mentale
 - Programmes d'éducation thérapeutique
 - Etudier la Pair-aidance pour accompagner les malades
- * Renforcer l'accès aux soins somatiques et affirmer le rôle territorial **d'Handisanté**.
- * Renforcer l'accompagnement avec les SAMSAH, les appartements thérapeutiques, familles gouvernantes, ... en lien avec les services de protection des majeurs protégés.
- * Travailler à une organisation des urgences psychiatriques avec la création du plateau technique de FAYE L'ABESSE.
- * Renforcer la prise en charge des publics précaires. Développement des équipes mobiles Précarité en coopération avec le secteur social.
- * Maintenir et consolider la coordination « Prévention Suicide» sur le Département.

Acteurs

Ces filières ont été étudiées en commissions par groupe de travail des acteurs du sanitaire, du médico-social et du social et peuvent continuer de s'enrichir des réflexions, jusqu'à la présentation définitive qui aura lieu en 2019, le PROJET TERRITORIAL DE SANTE MENTAL (PTSM) sera alors mis en application pour une durée de 5 ans.

Yvette BLONDY

↳ L'ADAPEI Acteur du handicap psychique

L'an dernier notre rapport d'activités avait mis l'accent sur le pôle psychique de l'UDAF Nous avons souhaité cette année mettre plus particulièrement en avant les actions de l'ADAPEI en faveur de nos proches :

-ESAT de transition : le travail comme voie de rétablissement

Présentation du partenariat ADAPEI 79 – MESSIDOR

« Les personnes qui viennent à Messidor sont d'abord des travailleurs »

Vincent VERRY
Fondateur de Messidor

Le premier ESAT de transition des Deux-Sèvres devrait voir le jour au cours du dernier trimestre 2018.

En effet, en ce début d'année, l'ADAPEI 79 contractualisait par le biais d'un contrat de franchise sociale, un partenariat avec l'association MESSIDOR dont le siège est situé à Lyon.

Par ce biais, l'ADAPEI se donne la possibilité, par un redéploiement de 50 places d'ESAT traditionnel, de se doter d'une structure dédiée à l'accompagnement et à l'insertion professionnelle de personnes relevant de troubles psychiques stabilisés.

MESSIDOR est un acteur majeur du secteur médico-social dans ce domaine.

En effet, l'association partenaire créée en 1973 par Vincent VERRY, insère en emploi depuis 40 ans des personnes souffrant de troubles psychiques en leur offrant un parcours de transition vers le travail. Ainsi, les personnes choisissent des activités de service au contact de la clientèle dans des établissements de transition (ESAT ou EA) ou directement en entreprise avec le job coaching (emploi accompagné).

Présent aujourd'hui dans 18 départements, Messidor dispose d'un savoir-faire et d'une méthodologie dont l'ADAPEI bénéficiera dans le cadre de la franchise sociale.

Pour les Deux-Sèvres, le projet d'ESAT de Transition consistera en la création sur 3 ans de deux établissements dotés de 50 places au total et animés par une équipe d'une quinzaine de professionnels.

Le premier établissement basé sur Niort devrait ouvrir ses portes fin 2018 et le second au cours du dernier trimestre 2020, une implantation sur Bressuire étant envisagée pour celui-ci, afin de couvrir les besoins du nord du département.

Ces deux ESAT répondront au nom de « *Tremplin Messidor* ».

Comme son nom l'indique, l'ESAT de transition doit permettre aux personnes accueillies d'accéder au milieu ordinaire de travail au terme d'un parcours moyen de trois ans, axé sur l'accompagnement et la formation au travers du « support travail » et ce, en vue d'une réinsertion professionnelle durable.

L'ESAT de transition propose deux objectifs principaux :

Un objectif social : proposer un travail et un accompagnement adaptés afin que ces personnes retrouvent une vraie place dans la société.

Un objectif économique : satisfaire ses clients par des prestations de qualité.

L'équilibre entre le social et l'économique est au cœur de toute entreprise et de toute organisation, et dans le cadre de l'ESAT de transition, l'économique est au service du social. La bonne gestion du support économique permet ainsi d'obtenir les résultats sociaux que l'établissement s'est fixé.

Le modèle économique :

Dans le modèle d'ESAT de transition, plus de la moitié du budget est issu des activités de services pour mieux accompagner les personnes.

L'idée est de privilégier une organisation décentralisée, avec de petites unités de travail (appelées Unités de Production), favorisant la prise d'initiatives, l'autonomie et la mobilisation des encadrants autour du projet des personnes. Dans ce cadre, choix est fait de se concentrer sur des activités de services en contact avec la clientèle, avec une priorité sur des activités externalisées (travail sur site, mise à disposition).

Pour les Deux-Sèvres, « *Tremplin Messidor* » proposera les Unités de Production suivantes :

- Hygiène et Propreté
- Espaces Verts
- Bureautique (métiers de bureau)
- Prestations multi-services

Le modèle social

L'ESAT de transition accueille des personnes ayant connu des épisodes de troubles psychiques, stabilisées médicalement lors de leur entrée.

Le positionnement éthique des professionnels de l'organisation repose sur le fait de croire aux possibilités d'évolution de la personne.

Le regard est porté non plus sur la maladie mais sur le potentiel restant, non plus sur les symptômes mais sur l'apprentissage du vivre avec et sur la dédramatisation.

La réponse proposée est celle du travail comme tremplin pour retrouver une place dans la société. Dès lors, L'ESAT aide ces personnes à construire un projet professionnel afin de leur permettre de retrouver un emploi dans le milieu ordinaire de travail, et dans tous les cas, à s'épanouir avec un projet personnel.

Le Rétablissement

La transition par le travail permet également de donner une réponse à la variabilité de la maladie. Elle se structure par un temps de passage séquencé, adapté au rythme de l'évolution de la personne.

Accéder au statut de TRAVAILLEUR pour une personne handicapée psychique, lui apporte une certaine reconnaissance sociale et une meilleure estime d'elle-même. La personne ne se voit plus comme un malade mais comme une personne engagée dans une démarche de reconstruction vers le rétablissement.

Le double encadrement

L'accompagnement de personnes relevant de troubles psychiques suppose du personnel qualifié, des activités supports et un accompagnement adapté.

Ainsi, l'encadrement des travailleurs handicapés est assuré par deux types de professionnels :

- le Responsable d'Unité de Production - RUP (équivalent du moniteur d'atelier en ESAT traditionnel) : **réfèrent métier**

Responsable du dynamisme de son unité de production, il a pour but la remise au travail et l'intégration progressive des repères, la formation et le suivi de la progression des travailleurs de son unité. Il est le principal référent du parcours professionnel du travailleur.

- le Conseiller d'Insertion – CI : **réfèrent parcours et insertion**

Il travaille en lien permanent autour du projet de la personne, veille à la cohérence de son parcours et assure le lien avec le réseau médico-social pour maintenir l'équilibre du rétablissement de la personne.

Ce fonctionnement triangulaire favorise le mouvement, ouvre un espace où le travailleur peut se (ré)approprier son projet. Il est placé au centre des actions entreprises. Son parcours est alors construit avec lui et pour lui lors des entretiens trimestriels dans le cadre du «balisage du parcours».

Le parcours de transition

Le parcours de transition est conçu comme une passerelle, après un temps de rupture provoqué par un épisode de la maladie mentale, vers une insertion professionnelle et/ou sociale.

Sa mise en œuvre s'appuie fondamentalement sur une mise en situation de travail en continu, productif et économiquement utile, dans un cadre adapté au handicap psychique.

Dans la pratique, et comme pour un ESAT traditionnel, il est nécessaire de détenir une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ainsi qu'une orientation milieu protégé (ORP) pour intégrer l'ESAT de transition.

Sur le plan de l'autonomie, les personnes qui intègrent l'ESAT de transition le sont sur les aspects logement, déplacements, repas et soins, sachant que leur suivi médicosocial est déjà en place (précisons ici qu'il n'y a pas de professionnel soignant dans le modèle d'ESAT de transition).

La proposition de l'ESAT de transition est l'accès au milieu ordinaire de travail selon un parcours moyen de 3 ans, pour un objectif d'insertion de 10% à 15% par an (à compter de la 4^{ème} année).

Le parcours d'une personne qui souhaite rejoindre l'ESAT de transition se fait selon une première séquence :

- Réunion d'information collective visant à expliciter la méthode proposée
- Entretien individuel avec deux professionnels de l'ESAT (RUP et CI)
- Atelier de Validation à l'Entrée (AVE) d'une durée de 15 jours qui permet, sur la base d'une évaluation et d'une auto-évaluation, de confirmer ou non l'entrée de la personne dans l'ESAT

Ces trois étapes validées, la personne signe un Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail et intègre l'ESAT de transition.

L'itinéraire se décrit alors selon 3 grandes étapes :

Etape 1 : se remettre au travail, se traduisant par :

- un passage dans « l'Unité de Réentraînement au Travail » (URT) pendant 6 mois sur la base d'un temps partiel, et ce, afin de tenir compte des ruptures de parcours qui souvent ont précédé l'entrée en ESAT. Ici le travail prend essentiellement la forme de travaux de petit conditionnement.

Puis

- l'entrée en Unité de Production (UP) qui est la cellule de base de l'activité économique et d'insertion de l'ESAT. Le passage vers un temps-plein se fera de façon progressive durant le parcours de la personne.

Etape 2 : construire son projet

C'est dans cette étape que les futures bases de l'insertion professionnelle et/ou sociale vont se construire. Suite aux évaluations prévues durant le parcours, à la prise en charge par la personne de son environnement social et médical et au travail en réseau entre structures, la construction du projet personnel après l'ESAT de transition devient possible.

Etape 3 : démarche vers l'emploi ou accompagnement vers un autre projet.

La particularité d'un ESAT de transition est d'être doté d'un service d'accompagnement à l'insertion professionnelle, qui propose un parcours « court » en vue d'un retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail.

Durant ce cursus, l'établissement propose aux travailleurs un suivi personnalisé, de l'élaboration de leur projet professionnel jusqu'à sa concrétisation.

Le volet formation, qui fait partie intégrante du parcours, favorise le développement personnel et professionnel des personnes.

Pour ceux qui ne pourraient pas accéder au milieu ordinaire, un autre projet est alors élaboré avec eux.

Conclusion

La demande d'accès à l'emploi ordinaire est forte parmi les personnes présentant des troubles psychiques, le travail étant un élément important de reconnaissance, d'inclusion sociale et de rétablissement.

Les ESAT de transition visent à préparer le travailleur à une insertion réussie en milieu de travail ordinaire. Pour cela l'ESAT de transition :

- Développe des activités gérées au plus près des réalités du milieu ordinaire de travail
- S'appuie sur un mode d'organisation en unités de taille réduite
- Offre aux personnes accueillies un parcours individualisé
- Favorise le travail en entreprise selon les modalités du détachement individuel ou collectif.

En ce sens, et en cohérence avec le volet handicap psychique de la stratégie quinquennale d'évolution de l'offre médico-sociale, qui a pour objectif de faire du parcours professionnel en ESAT un véritable accompagnement en vue d'un « passage » vers le milieu ordinaire de travail pour les personnes en situation de handicap psychique qui le peuvent et le souhaitent, l'ESAT de transition participe à l'adaptation de l'offre des ESAT au handicap psychique, pour que le travail soit vécu comme voie de rétablissement.

Roland KROB (ADAPEI)

- Le GEM de Bressuire :

Les articles qui vont suivre témoignent du dynamisme des GEM, véritables vecteurs de rétablissement et d'autonomie.

Le jardin partagé

Un projet collaboratif se poursuit avec l'association SAM Bottes de Bressuire dans le jardin qui juxtapose le GEM.

Ce petit terrain, ancien jardin de curé, invite des adhérents des deux associations à se retrouver pour jardiner, partager des savoirs et se former au jardinage. L'activité s'organise deux fois par mois avec le GEM. Les locaux du GEM reçoivent un samedi par mois les adhérents autour d'un repas où chacun emmène un plat à partager.

L'activité jardin reste pour les adhérents une activité assez difficile à appréhender dans la continuité et la dimension physique que cela nécessite. L'association SAM Bottes reste ouverte aux échanges et à l'idée de poursuivre ce partenariat.



Semaine de la santé mentale

En 2017, le thème de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale était « *comment concilier travail et handicap psychique* ».

Le GEM, dans une collaboration étroite et active avec l'UNAFAM, s'est inscrit dans l'organisation.

Le GEM a préparé via « **l'arbre aux idées reçues** » des témoignages sur les préjugés liés à la maladie psychique. Cet arbre nous a été donné et confié par le réseau REHAB de Niort. Ce très bel outil de communication s'invite dans nos divers déplacements liés aux actions menées. L'arbre a trouvé sa place lors de la SISM dans les différents lieux d'intervention de l'UNAFAM, soit le cinéma du Fauteuil rouge et la Gare de Fret à Bressuire, où s'est tenu un goûter-débat. Le GEM est intervenu dans ces deux lieux avec pour expression **des témoignages relatifs au monde du travail et à ses conditions**.



Arbre aux idées reçues

Un petit déjeuner s'est aussi organisé au sein du GEM où près de 25 personnes sont venues. La lecture des idées de l'arbre s'est opérée avec des échanges riches.



Ces instants de partage sont toujours forts en émotions, amenant chacun à être sincère dans l'expression de son vécu. De ces espaces où la parole est au cœur, chacun en ressort autrement.

Le théâtre

Depuis quelques années, le GEM reçoit des troupes qui jouent à son profit. Les recettes sont versées à l'association. Après avoir collaboré avec la troupe des Am'acteurs pendant 5 années, le GEM a reçu en 2017 la troupe « Aello » de Cherbourg. Elle présentait « Sweet Summer Sweat » (douce sueur d'été). Cette comédie met en scène Lou et Franck, un couple confronté à ses souvenirs au fur et à mesure de la découverte d'objets oubliés dans un grenier.



La venue d'une troupe pour les adhérents du GEM est un moment important. L'idée que des personnes puissent se déplacer et jouer pour eux est une reconnaissance. De plus, s'élabore aussi une relation entre eux et les acteurs de la troupe.

Tini House

Au printemps dernier, les adhérents du GEM, invités par une bénévole, sont allés visiter une Tini House. C'est un petit habitat en bois, né d'un mouvement social et architectural, prônant la simplicité volontaire, qui est un mode de vie consistant à réduire volontairement sa consommation ainsi que les impacts de cette dernière.

Il est toujours intéressant de s'ouvrir à d'autres formes de pensées et d'idées. La visite a conduit le groupe à approfondir les questions qui pouvaient se poser autour de cette construction et de ce mode de vie.



Forum des associations

Comme chaque année, le GEM participe au forum des associations. Les adhérents se sont mobilisés afin d'être présents sur les deux jours. Quatre d'entre eux ont participé à la soirée festive du samedi soir.

Association bressuiraise, le GEM a toute sa place lors de cette manifestation. Cependant, il est constaté que peu de personnes s'arrêtent au stand. Il est sans doute nécessaire de s'interroger sur la question.

- Le stand est-il peu attrayant ?

- Que recherchent les visiteurs pendant ce forum ?
- Viennent-ils pour trouver des informations autour du handicap, de la maladie ?

Le GEM va devoir s'interroger pour la prochaine édition.



Inter-GEM

Le GEM de Bressuire a le souhait de maintenir des liens avec les différents GEM des départements limitrophes.

Cette année, des rencontres se sont réalisées avec :

- Le GEM de Cholet à deux occasions pour deux concours de pétanque
- Le GEM de Thouars pour une journée à la mer et une veillée
- Un Inter-GEM avec les GEM de la Roche sur Yon, Angoulême, Cognac, Poitiers et Thouars organisé par Bressuire (115 personnes étaient présentes)
- Le GEM de Saumur pour leurs 10 ans
- Le GEM de la Roche-Sur-Yon pour leur fête de Noël

Ces temps de rencontres sont riches en échanges, les adhérents partagent leurs expériences au sein des GEM et des relations se tissent.



Inter GEM de Bressuire

Dans le cadre de l'inter-GEM organisé par le GEM de Bressuire, un temps d'échanges des pratiques s'est aussi instauré entre les animateurs ; volonté de l'équipe de Bressuire pleinement validée par les professionnels des différentes associations. Il serait intéressant que des rencontres de ce type puissent être organisées et orchestrées de façon structurée au niveau régional. Nous avons été contactés par une association d'animateurs de GEM nommée SUBSTRAT située en Ardèche. L'initiative nous paraissait intéressante mais trop loin sur le plan géographique pour maintenir des liens sur la durée.

Festival « Belle, la différence ! »

Le festival du cinéma et du handicap où s'est à nouveau inscrit le GEM s'est déroulé du 21 au 24 septembre 2017.

Pour cette troisième édition, il avait été évoqué et décidé par le GEM d'intégrer pleinement l'organisation en s'inscrivant dans une commission. En partenariat avec l'association l'EGAYE (chorale de personnes malades psychiques, soignants et personnes venant de l'extérieur), le GEM a investi la logistique.

La commission logistique consistait à gérer les points suivants :

- La mise en place des tivolis pour les stands de présentations des associations
- Rechercher un restaurateur ambulant (food-truck)
- Gérer les besoins matériels dans les différentes salles pour les débats
- Maintenir le hall d'accueil propre
- Orienter les visiteurs en fonction de leurs demandes

La préparation du festival a nécessité des réunions en amont, auxquelles les adhérents ont toujours répondu présents. Le projet très porteur et attractif les a mobilisés. C'est une autre façon de parler du handicap ou de la maladie, avec le cinéma comme vecteur.

Ce fut quatre jours très intenses, avec une organisation conséquente, qui a beaucoup reposé sur les adhérents. Leur travail, leur présence, leur participation ont été reconnus pleinement par les organisateurs du festival. Les adhérents ont été valorisés en tant que personnes et avec des compétences.

Le GEM a aussi présenté devant le public une animation chorégraphique avec Ana URIBE, artiste peintre et arthérapeute nommé « **dans ma bulle** », danse basée sur une gestuelle spontanée avec pour soutien musical des adhérents qui jouent de la percussion.

Pour 2018, le festival s'organise différemment, la place des associations s'inscrivant autrement. Le GEM réfléchit et souhaite mesurer l'évolution que va prendre le festival pour adapter sa position en fonction.



Fête de fin d'année

Organisée le 16 décembre à la salle de Saint-Porchaire sur le thème du Brésil, le GEM a reçu 115 personnes. Il va de soi que ce type de manifestation nécessite une organisation très précise et un investissement conséquent de la part de tous les représentants du GEM. Ce qui implique qu'adhérents, bénévoles et professionnelles soient présents pour la préparation.

De nombreux points sont abordés. Cela débute par un choix de thème, une réservation de salle, une préparation de carton d'invitation, décider d'un budget, réserver une sono, faire un choix de traiteur ; c'est aussi un état des lieux de l'espace loué, une installation des tables, de la décoration, préparer le

cocktail d'apéritif avec l'UNAFAM. Recevoir c'est anticiper, organiser, accueillir, ranger et nettoyer. Cela demande à chacun de se projeter et de s'engager.

La fête de fin d'année au GEM de Bressuire vient clôturer une année. C'est un instant où la fête est au RDV, chacun oublie ses soucis le temps d'un instant, le temps d'une rencontre. C'est un espace qui sort chacun d'un quotidien parfois difficile du fait de la maladie. S'autoriser quand cela est possible à vivre autre chose est autant de bénéfice pris pour lutter contre la souffrance psychique.



L'équipe de préparation



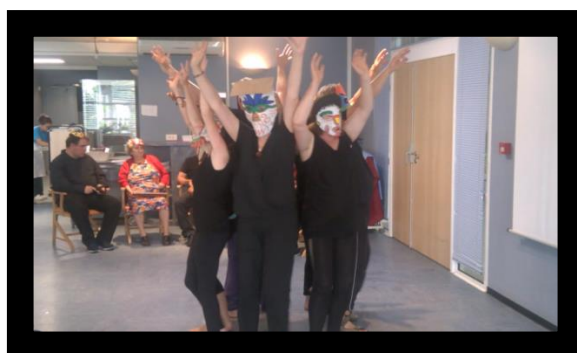
Danse



Théâtre

Intervention à l'EPHAD de Faye l'Abbesse

Dans le cadre des interventions d'Ana URIBE au sein du GEM, elle a proposé au groupe de travailler sur une chorégraphie intitulée « **dans ma bulle** ». Ana, travaille dans un EPHAD et a sollicité le GEM afin d'intervenir auprès des personnes âgées. Ce fut un très beau moment de préparation, de création, d'idées mises en commun et de mise en confiance dans le groupe. L'expression corporelle nécessite une mise en action du corps qui n'est pas toujours aisée. La notion de temps et la mise en confiance sont des éléments très importants afin d'aboutir à la réalisation. Cette présentation est pour le groupe un aboutissement lié à un travail de quelques mois. Créer dans l'objectif de transmettre prend une autre forme dans la réalisation. C'est mettre du lien entre soi et l'autre.



Psycyclette

Psycyclette est organisée par l'UNAFAM. Un Tour de France de 2 000 kms contre les idées reçues : une formidable aventure humaine pour faire changer le regard posé sur les personnes en situation de handicap psychique !

Un défi audacieux : rallier Paris à Toulouse à vélo en faisant participer des personnes malades psychiques, des soignants, des bénévoles de l'UNAFAM et des cyclotouristes avertis. Plus de 900 kms à parcourir ! À chaque étape, les « psycyclistes » vont à la rencontre du public afin de parler de leur initiative et de briser les tabous sur les maladies psychiques à travers des manifestations festives.

Le GEM de Bressuire a accueilli une étape sur la commune de Terves. L'idée était d'être présent pour l'accueil des cyclistes, partager un temps d'échanges et une collation avant qu'ils puissent repartir pour la Vendée.

La notion du dépassement de soi, le fait de pouvoir aller au-delà d'un présent parfois complexe, est intéressant dans l'idée de pouvoir se projeter autrement. L'activité physique, nous le savons aussi, apporte un équilibre psychique. A la hauteur des possibilités de chacun, mettre en mouvement son corps ne peut être que bénéfique pour soi.



Commission hébergement

Différents adhérents ont pu nous faire part de leurs difficultés à vivre seuls ou bien vivent au domicile des parents où les relations s'altèrent du fait de la cohabitation. D'autres adhérents sont dans des lieux de vie, des familles d'accueil ou des dispositifs d'accueil institutionnels. Ces structures sont en nombre insuffisantes ou bien peu adaptées aux besoins.

Face à des situations critiques vécues au sein du Groupe d'Entraide Mutuelle de Bressuire et face à la demande de plus en plus récurrente de services sociaux, médico-sociaux, pénitentiaires ou de parents, nous avons mis en place une réflexion entre adhérents, bénévoles, professionnelles et l'antenne Nord Deux-Sèvres de l'UNAFAM.

Un groupe s'est constitué en commission pour réfléchir sur cette question et élaborer un projet de logement d'entraide répondant aux besoins recensés par les personnes concernées. Un questionnaire a été réalisé et lancé sur le GEM dans ce sens.

Des visites dans certaines structures sont imaginées afin de recenser l'existant. Ce travail va se poursuivre sur l'année 2018.

IV – PERSPECTIVES

Des actions importantes ont été menées en 2017 et dans les années antérieures. Nous les poursuivrons.

Mais nous sommes de plus en plus sollicités. Nos missions se complexifient et se multiplient.

Il est essentiel d'évaluer notre action, de la structurer afin de faire face au mieux à nos missions et gagner en efficacité. Il s'agit de fixer nos priorités en fonction de nos moyens et en cohérence avec les orientations de la délégation régionale et du Conseil d'Administration. Pour cela nous allons nous appuyer sur deux outils.

Un Projet Associatif ambitieux :

L'UNAFAM a engagé fin 2015 l'élaboration de son Projet Associatif. Les délégations départementales ont été associées au travail de réflexion tout au long des différentes étapes.

Ce 1^{er} Projet Associatif a été adopté lors de l'Assemblée Générale de l'Unafam du 22 juin 2017. Il définit les orientations et les priorités pour les 5 prochaines années : 2017-2022.

Ce Projet Associatif est conçu comme un projet partagé à décliner au niveau national, régional et départemental.

Il s'agit donc maintenant pour chaque délégation de s'approprier ce projet et de définir pour chacune des priorités des objectifs opérationnels (*en italique pour notre délégation des Deux-Sèvres*)

Rappel des 6 orientations stratégiques et des priorités retenues dans le Projet Associatif 2017- 2022:

1-Un autre regard sur les personnes touchées par la maladie et le handicap psychique, incluant l'entourage

Priorité : améliorer la compréhension des maladies et du handicap psychiques

Objectifs opérationnels :

Poursuivre nos actions de sensibilisation à l'IFSI, au Pôle universitaire niortais auprès des Etudiants du Master handicap. Elargir ces actions auprès d'autres professionnels.

Renforcer également nos actions de dé-stigmatisation auprès du grand public à travers divers événements : SISM, forum des associations, ciné débat, arbre aux idées reçues, expo photo témoignage.....

2-La mise en œuvre effective des droits des personnes vivant avec des troubles psychiques

Priorité : obtenir l'effectivité des droits fondamentaux et sociaux des personnes vivant avec des troubles psychiques

Objectifs opérationnels :

Participer aux travaux du groupe de travail régional UNAFAM « Parcours pénal »(via un bénévole 79 formé, référent Parcours pénal)

Engager une action pour obtenir de nouveau une CDSP opérationnelle(Commission Départementale des Soins Psychiatriques)

Contribuer à la divulgation des textes et à leur mise en application

3- Des réponses adaptées et évolutives sur l'ensemble du territoire

Priorité : assurer la continuité des parcours

Objectifs opérationnels :

Soutenir la création de SAMSAH, SAVS sur l'ensemble du département

Poursuivre nos actions pour le développement de logements et d'hébergement adaptés pour une couverture de l'ensemble du territoire

4- La reconnaissance des savoirs issus de l'expérience

Priorité : obtenir l'orientation systématique de l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques vers les associations de familles

Objectifs opérationnels :

Poursuivre nos actions de sensibilisation des soignants en psychiatrie pour que les familles soient orientées davantage vers l'UNAFAM.

Reprendre également des démarches auprès des médecins généralistes.

5-La connaissance scientifique des maladies et du handicap psychiques

Priorité : développer la coopération avec les associations qui travaillent dans le domaine de la neuropsychiatrie et des sciences sociales, pour obtenir des fonds pour la recherche

Objectifs opérationnels :

Continuer à soutenir localement toute initiative de mémoire, travaux de recherche (en partenariat avec l'université de Niort-Poitiers)

6- La pérennisation et l'optimisation des ressources humaines et financières

Priorité : renforcer l'attractivité de l'UNAFAM

Objectifs opérationnels :

Poursuivre l'augmentation régulière du nombre de nos adhérents

(objectif à 5 ans au niveau national: 10%)

Renforcer l'équipe de bénévoles (objectif à 5 ans au niveau national : 15%)

Augmenter nos ressources (objectif à 5ans au niveau national : 20%)

Des actions seront donc à déployer pour chacun de ces objectifs opérationnels.

Un Etat des Lieux de notre délégation :

Dans le cadre du changement de délégué départemental, nous entreprenons actuellement avec l'ensemble des bénévoles un état des lieux de notre délégation.

Nous faisons le point sur son fonctionnement actuel, sur l'organisation de la délégation, ses ressources humaines et matérielles, les actions engagées en lien avec les **4 missions sociales de l'UNAFAM** afin d'identifier nos forces et nos faiblesses.

Cet état des lieux doit nous permettre de définir un plan d'actions concrètes pour les années et mois à venir afin de répondre au mieux aux missions sociales de l'UNAFAM, d'améliorer l'accueil, le soutien et la formation des familles, d'être plus efficace dans la défense des intérêts communs aux aidants et à leurs proches.

Une feuille de route et son échéancier seront établis afin de permettre l'évaluation de nos actions.

Ces objectifs ambitieux, vous l'aurez compris, nécessitent du temps, de l'énergie.

Nous ne serons jamais trop nombreux. **L'association a besoin de chacun d'entre vous.** Chacun d'entre nous a des compétences. L'éventail des contributions possibles est large. Chacun(e) peut décider de limiter son engagement à une commune, un territoire, à un projet, à une action ponctuelle...

Il n'est pas de petit ou grand bénévole. N'hésitez pas à vous manifester auprès de nos correspondants locaux (sur Melle, Parthenay, Thouars, Bressuire ou Niort).

Vous serez accueilli(e) avec bonheur par l'équipe des bénévoles de l'Unafam 79. En retour nous vous apporterons tout le soutien nécessaire et la chaleur dans le partage des engagements de tous.

De mon côté j'aurai à cœur de **renforcer le lien de la délégation avec chacun de ses adhérents.** Je souhaite améliorer la communication en diffusant plus fréquemment des informations sur nos actions mais aussi en étant plus à l'écoute de vos besoins et attentes.

Je souhaite également, conformément aux directives nationales, **élargir notre accueil aux familles d'enfants et d'adolescents.** confrontées également à la souffrance psychique d'un proche car nous ne pouvons pas accepter que des familles connaissent l'isolement.

Je souhaite enfin **renforcer et élargir notre réseau partenarial,** soutien indispensable à toutes nos actions.

De nombreux défis sont encore à relever. C'est tous ensemble que nous réussirons.

MERCI à vous TOUS.

Sonia DRAGHI- NIETHAMMER



solidarité

Un Groupe d'entraide mutuelle s'installe en ville

L'Udaf installe un Groupe d'entraide mutuelle pour les personnes en situation de fragilité psychique. C'est le cinquième du genre en Deux-Sèvres.

Après Niort, Bressuire, Thouars et la semaine dernière Melle, un Groupe d'entraide mutuelle (GEM) démarre à Parthenay demain. Ce lieu s'ouvre sous la gestion de l'Udaf (Union départementale des associations familiales), qui est en partenariat avec l'Unafam (Union nationale de familles et amis de personnes malades psychique), l'Agence régionale de santé (ARS) et la Ville.



Bernard Humeau et Céline Magneron sont les deux animateurs du GEM à Parthenay.

Qu'est-ce que c'est ?

Le concept a été inscrit dans la loi en 2005 et des crédits ont été débloqués par l'Etat pour le fonctionnement des GEM. Il s'agit d'un lieu où des personnes peuvent se retrouver, s'entraider, organiser ensemble des activités visant à créer du lien. « Ce n'est pas un lieu de soin, mais un lieu pour rompre l'isolement, dont souffrent les personnes fragilisées psychiquement. Un lieu d'accueil et d'insertion dans la cité », martèle Bernard Humeau, animateur du GEM de Parthenay et coordinateur pour l'Udaf de trois lieux du

genre (Niort, Melle et Parthenay).

Pour qui ?

Ce lieu est ouvert à toutes les personnes qui souffrent de fragilités psychiques. « On accueille des personnes suivies mais stabilisées. Je répète ce n'est pas un site médicalisé. Cela s'adresse aux bipolaires, aux personnes ayant subi une dépression sévère, un burn out... », martèle Bernard Humeau, qui a œuvré pendant onze ans au GEM de

nous n'avons eu l'agrément de l'ARS qu'en septembre dernier ». L'ARS a débloqué une enveloppe de 75.000 euros pour le fonctionnement des deux structures de Parthenay et de Melle. L'Udaf, sans avancer de chiffres qui sont inexistantes, estime qu'il « y a des besoins à Parthenay et en Gâtine », souligne Céline Magneron, la deuxième animatrice affectée au GEM de Parthenay.

Quand et où ?

Le GEM s'est installé à côté du centre médico-scolaire au 42, avenue Pierre-Mendès-France, dans des locaux prêtés par la Ville.

Il ouvre ses portes ce jeudi 19 octobre à partir de 9 h 30 et jusqu'à 18 h. Il sera ouvert tous les mardis de 14 h à 18 h. Les jeudis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Le premier et troisième samedi de chaque mois de 14 h à 17 h.

Bruno Graignic
nr.parthenay@nrco.fr

Pourquoi à Parthenay ?

Le projet, porté par l'Udaf, a été présenté « il y a cinq ans, mais

Contact du GEM : 06.77.64.53.21 ou sur place.



MELLE

Un groupe d'entraide à l'écoute des personnes en fragilité psychique

Un Groupe d'entraide mutuelle (GEM) a ouvert ses portes vendredi dernier. Cet organisme, un service de l'UDAF (Union départementale des associations familiales), souhaite aider les personnes qu'une fragilité psychique met en difficulté d'insertion sociale.

Restaurer les liens sociaux

L'initiative a pour objectifs d'aider à rompre l'isolement, à restaurer et à maintenir les liens sociaux. Concrètement, deux animateurs professionnels sont à la disposition des personnes intéressées pour aider à retrouver progressivement la confiance en soi, à lutter contre le sentiment de solitude et d'isolement en favorisant le lien social et l'entraide mutuelle.

Les GEM sont parrainés par l'Unafam (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/

ou handicapées psychiques). Cette association accueille, écoute, soutient, forme et représente la famille et les amis qui accompagnent au quotidien des personnes malades psychiques afin de les aider à sortir de l'isolement et à retrouver une vie familiale et sociale. À Melle, l'accueil et l'écoute des familles se font sur rendez-vous.

Le GEM est situé à l'espace Saint-Joseph au 12 bis rue Saint-Pierre, au rez-de-chaussée du bâtiment.

La permanence est ouverte le mercredi de 14 heures à 18 heures, le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures et les 2^e et 4^e samedis du mois de 14 heures à 18 heures.

Renseignements au 06 77 64 53 21 ou gem-udaf.melle@udaf79.asso.fr ;
Unafam : 06 41 02 12 12 ou 79@unafam.org



La représentante de l'Unafam, les deux animateurs et le représentant de l'UDAF, à l'origine de la création du Groupe d'entraide mutuelle mellois.



santé

“ Ferme thérapeutique ” le calendrier se précise

Une résidence accueil pour personnes handicapées psychiques devrait voir le jour fin 2019, à Saint-Pardoux. Lancement des travaux prévu l'an prochain.

Évoqué à plusieurs reprises par le passé, le projet de « ferme thérapeutique » à Saint-Pardoux, au sud de Parthenay, est revenu sur le devant de la scène le week-end dernier. La délégation départementale de l'Union de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam) tenait en effet son assemblée annuelle au foyer rural du village samedi. Une association qui participe à l'aide aux familles (lire ci-contre) en contribuant notamment à l'établissement de structures d'accueil.

“ Intégrer la structure à son environnement ”

Benoît Piron, le maire de Saint-Pardoux, a donc profité de l'occasion pour rappeler que la commune portait, depuis sept ans, le projet d'ouverture d'une « ferme thérapeutique » à La Bazonière. Cette ancienne ferme est destinée à recevoir une vingtaine de personnes en situation de handicap psychique. « La situation géographique permettra à la structure et ses résidents de s'insérer avec



Benoît Piron, le maire de Saint-Pardoux, a abordé, le week-end dernier, le sujet de la future « ferme thérapeutique ».

(Photo cor. NR, Brigitte Morin)

facilité », a expliqué le maire. Une insertion qui pourrait se faire par le biais de projets de culture biologique et de maraîchage.

« A ce jour, nous parlons d'une résidence accueil car une ferme thérapeutique n'est pas un label, précise Frans Hoefsloot, directeur du pôle insertion handicap psychique de l'Union départementale des associations familiales (Udaf), qui

porte le projet. Les activités thérapeutiques qui pourront être mises en place, liées à la ferme ou au potager par exemple, dépendront des acteurs médicaux, sociaux et locaux que nous arriverons à mobiliser autour du projet ».

En attendant de finaliser ce dernier, le calendrier des travaux de construction de cette résidence accueil, « qui comportera vingt-deux logements,

dont deux de façon temporaire », a, lui, été dévoilé. « Le début des travaux est prévu pour fin 2018 », a ainsi annoncé Benoît Piron, alors qu'une réunion publique aura lieu plus tôt dans l'année pour échanger avec les habitants. Frans Hoefsloot a ajouté « que l'avant-projet définitif sera mis en place en 2018, pour une structure opérationnelle fin 2019 ».

Le coût du projet devrait avoisiner 1,5 million d'euros. « Si le projet est porté par l'Udaf, c'est le bailleur social (Habitat Nord Deux-Sèvres) qui construit et finance grâce à un emprunt auprès de la Caisse des dépôts et consignations, précise Frans Hoefsloot. Pour rembourser cet emprunt, nous verserons une redevance grâce aux loyers et aux charges payées par les occupants ».

Le représentant de l'Udaf a également indiqué que des emplois seraient « générés par la mise en place du projet. A ma connaissance, ce genre de structure est rare en milieu rural. L'objectif est d'arriver à l'intégrer à son environnement ».

Sébastien Bussièrre
et cor. NR, Brigitte Morin

en savoir plus

L'Union de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques a donc organisé son assemblée départementale à

Saint-Pardoux samedi. Cette dernière a pour but d'aider les familles de personnes vivant avec des troubles psychiques sévères. Près de 110 familles adhérentes proposent ainsi bénévolement des accueils, des groupes de paroles et des formations pour permettre aux familles de faire face au quotidien.

« Nous avons cette année mis l'accent sur l'espoir, a indiqué Philippe Brilouet, président de l'Unafam 79. Malgré les troubles psychiques, une meilleure qualité de vie et des projets peuvent se mettre en route. » L'Unafam s'est également réjouie de la couverture du département par cinq groupes d'entraide mutuelle (GEM), dont les deux derniers à Melle et Parthenay, qui permettent de rompre l'isolement des personnes handicapées psychiques. La matinée de samedi a également été marquée par les témoignages de Lise et Patricia, deux patientes qui ont montré que reprendre des études ou pratiquer un art ne sont pas incompatibles avec la maladie. « Je ne serai pas la même personne si je n'avais pas eu cette maladie », a notamment expliqué Patricia.

SAINT-PARDOUX

Ecouter, soutenir, former les familles

Philippe Brilouet est le président délégué départemental de l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam). L'assemblée annuelle s'est déroulée samedi 24 novembre à Saint-Pardoux.

Qu'est que l'Unafam ?

Philippe Brilouet : « L'Unafam est une association reconnue d'utilité publique depuis 1963, qui accueille, écoute, soutient, forme, informe et accompagne les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques : schizophrénie, troubles bipolaires, dépressions sévères, psychoses graves et troubles obsessionnels compulsifs. En Deux-Sèvres, elle existe depuis 2003, un accueil à Thouars, Bressuire, Parthenay, Melle et Niort. Quatre groupes de paroles. Environ 110 familles adhérentes, soit 10 000 heures de bénévolat, proposent



Philippe Brilouet.

des conseils aux familles pour les aider à faire face au quotidien. »

Qui participe à cette réunion annuelle ?

« 60 personnes participent à cette as-

semblée avec les partenaires : UDAF, Adapei, AT1, le réseau Rehab du Centre hospitalier de Niort. Lise et Patricia ont témoigné sur la maladie »

Quels sont les projets ?

« Cinq associations de Groupe d'entraide mutuelle (GEM) en Deux-Sèvres, une création sur Parthenay, un lieu favorisant la rencontre, rompre l'isolement des personnes en situation de handicap psychique. C'est un réel besoin. Le souhait d'une couverture pour notre territoire de Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), accompagner les adultes handicapés dans leur projet de vie tout en favorisant les liens familiaux, sociaux, scolaires, professionnels. Nous soutenons le projet du service d'aide par le travail (ESAT) entre Niort et Bressuire : une insertion professionnelle vers le milieu ordinaire. »

Un accueil à La Bazonnaire



Dans l'assemblée, à gauche, Benoît Piron, maire, et Frans Hoefsloot, directeur insertion handicap psychique à l'Union départementale des associations familiales 79.

Au nom des familles de l'Unafam et de ses partenaires, Philippe Brilouet, a remercié Benoît Piron de soutenir le projet de La Bazonnaire : un dispositif d'insertion rural par le soin, par l'hébergement, par le travail pour des personnes en situation de fragilité psychique. Frans Hoefsloot, directeur insertion handicap psychique à l'UDAF s'exprime : « En 2018. Les porteurs du projet s'adresseront à la population et pourront présenter un schéma de construction avant l'été.

L'avant-projet définitif est prévu en mai ou juin 2018. Dans une première étape il y aura une résidence d'accueil pour le handicap psychique. A priori 22 logements, avec un minimum de deux créations d'emploi dans un premier temps. Premier coup de pioche, fin 2018, début 2019 »

« La grange sera maintenue en lieu de stockage, ou en lieu de travail. Des logements neufs seront montés à l'entrée. Le projet est sur les rails », ajoute Benoît Piron.

« Je suis une personne, pas une maladie »



Patricia et Lise ont témoigné.

Lise et Patricia sont venues témoigner de leur maladie psychique et « expliquer que l'on est avant tout une personne et pas une maladie ».

Patricia est borderline (hyperémotivité) depuis son enfance : bénévole à la bibliothèque, elle peint à ses heures et joue au ping-pong. Elle a une vie de famille mais les tentatives pour retravailler sont encore difficiles. Lise est bipolaire, depuis un choc familial. « Je travaille en milieu associatif. J'ai un BTS économie sociale et familiale et maman d'une petite fille ». Lise postule à une candidature de médiateur santé, initiée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour un recrutement pour le SAMSAH de Bressuire.

« Le handicap psychique fait peur »

Les personnes souffrant d'un handicap psychique accèdent difficilement à l'emploi. Une réalité entretenue par trop de préjugés.



Niort, lundi 6 mars. L'arbre aux idées reçues, inauguré dans les murs de l'hôtel de ville, dénonce les préjugés dont sont victimes les personnes atteintes d'une maladie psychique. Photo CO - Marie DELAGE.

Olivier CUAU
redac.niort@courrier-ouest.com

J'aime les chiffres. Et la rigueur dont doivent faire preuve ceux qui, professionnellement, sont amenés à les manier. A 41 ans, Laurent rêve de devenir « secrétaire ou assistant comptable ».

Ce Créchols se serait sans doute déjà sans cette foutue maladie psychique venue chambouler sa vie. Quand les premiers symptômes apparaissent, en 1995, le jeune homme qu'il est alors ne peut se douter qu'il devra se battre pour trouver sa place dans le monde des adultes. Au début des années 2000, le diagnostic est tombé. Laurent a su. Il a pu mettre un nom sur l'affection dont il est atteint.

« J'ai traversé une période durant laquelle j'étais en colère. Parce que ce n'est pas facile à accepter. Aujourd'hui, je suis en reconstruction », confie-t-il sans détour et avec beaucoup de gentillesse. Son desin, ce quadragnaire a choisi de le prendre en main. « Grâce à mon traitement, je suis stabilisé depuis 2008 et j'ai pu suivre une formation de comptable assistant à l'AFPA de Niort ».

« Il faut rassurer l'employeur »

Face à son état de santé, Laurent n'a jamais basculé du côté du déni. « En participant à un atelier au sein du centre hospitalier de Niort, j'ai réussi à mieux comprendre ce dont je souffre.

C'est du coup plus facile ensuite d'en parler à ses proches. Je vis en couple depuis 2011 et cela m'a aussi permis de rassurer ma compagne ». Une volonté de transparence qui est aussi la sienne côté vie professionnelle. « J'ai indiqué que j'avais une RQTH (Ndir : Il s'agit de la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) sur mon CV. Il vaut mieux être franc tout de suite avec l'employeur. D'autant que je n'ai pas l'attention partagée, c'est-à-dire la capacité à faire plusieurs choses en même temps ».

Travailler, Laurent en a déjà eu l'occasion. « J'ai décroché des contrats en intérim en 2011 et 2012. J'ai notamment eu l'opportunité de travailler pour la Smaet, ou, via l'Adapej, le Crédit agricole », confie celui qui ne s'imagine

pas vivre sans activité professionnelle. « Je suis à la recherche d'un emploi et ce n'est pas facile. Le fait que mon handicap soit invisible n'est pas un atout. Il faut rassurer l'employeur, être à l'aise avec ça ». Même s'il sait que, à compétences égales, « un travailleur handicapé reste trois fois plus longtemps au chômage que celui qui n'est pas malade », Laurent croit en ses chances d'insertion. « Je suis accompagné, suivi. Travailler, ça motive, ça donne du sens à la vie. Parce que la vie s'organise autour de ça. Embaucher le matin, faire des projets, j'en rêve. Parce que le quotidien devient plus riche en relations et en rencontres ».

« Un phénomène de stigmatisation » Plus de deux millions de personnes

« La méconnaissance des troubles psychiques et les idées reçues qui y sont associées constituent un des premiers freins à l'emploi des personnes en situation de handicap psychique », avance le président de l'Unafam 79. « Le handicap psychique fait peur dans le milieu professionnel. Les personnes qui vivent avec la maladie sont confrontées à un phénomène de stigmatisation qui impacte fortement leur vie », poursuit Philippe Briouet. « Trop peu d'ESAT (Établissement d'aide et de service par le travail), des structures historiquement réservées aux personnes en situation de handicap mental, proposent un accompagnement adapté aux personnes en situation de handicap psychique. Et le délai d'attente peut être de plusieurs années pour y entrer ». Rappelez que le handicap psychique est la conséquence de diverses maladies



Philippe Briouet préside l'UNAFAM 79.

: les psychoses, et en particulier la schizophrénie, le trouble bipolaire, les troubles graves de la personnalité, certains troubles névrotiques graves comme les TOC, parfois aussi des pathologies comme les traumatismes crâniens, les pathologies vasculaires cérébrales et les maladies neuro-dégénératives.

Il existe peu de données chiffrées sur le handicap psychique, reconnu dans la loi du 11 février 2005 dite loi sur le handicap. Elle permet aux personnes malades, et à leur entourage, de sortir d'une longue période où la maladie et le handicap n'étaient pas reconnus.

Président de l'Unafam 79 (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques), Philippe Briouet rappelle qu'on estime « qu'une personne sur quatre souffrira de troubles psychiques au cours de sa vie, que les maladies psychiques figurent au troisième rang des maladies les plus fréquentes, qu'en France plus de deux millions de personnes sont touchées par des troubles sévères, et que les maladies psychiques seront la première cause de handicap dans le monde à l'horizon



L'arbre des idées reçues croûte malheureusement sous les préjugés.

2020 ». Sur le terrain de l'emploi, les troubles psychiques sont aujourd'hui « la première cause d'invaliddité et la deuxième cause d'arrêt de travail ». Le handicap psychique éloigne clairement de l'emploi puisqu'à peine une personne sur cinq travaille selon l'Unafam.

► Deux semaines pour en parler

La 28^e édition des Semaines d'Information sur la santé mentale se déroule, au plan national, du 13 au 26 mars.

« Santé mentale et travail », tel est le thème de cet événement qui sera décliné en Deux-Sèvres au fil de rendez-vous à Niort et Bressuire.

Portées par l'Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam), avec le soutien de nombreux partenaires, ces semaines « sont l'occasion d'échanger avec le grand public et d'expliquer une nouvelle fois que la stigmatisation a un fort impact sur le quotidien des personnes vivant avec des problèmes psychiques », résume Philippe Briouet, président délégué de l'Unafam 79.

► Au programme à Niort et Bressuire

Mardi 14 mars à Niort

A 18 h 30, rencontre-débat au bar L'Alternateur, sur le thème : « Nous avons une fragilité psychique et nous travaillons... ».

Jeudi 16 mars à Niort

Exposition et échanges, aux halles, autour de l'arbre aux idées reçues.

18 h 30, ce même 16 mars, table ronde au Pôle universitaire niortais sur le thème : « Les leviers de l'insertion et du maintien dans l'emploi ». Animée par M. Lodelro, directeur adjoint de l'Ireps, avec la participation de Messidor 17, d'Espoir 79, de l'UDAF 79, d'un chercheur universitaire, d'un responsable des ressources humaines de la MAIF.

Vendredi 17 mars à Niort

Rencontre-débat avec la résidence - accueil et le CSC de Champclairot sur le thème « Au cours du temps nous travaillons ensemble... ». Vendredi 24 mars toujours, de 9 à 18 heures, portes ouvertes au réseau Rehab, dans les murs du centre hospitalier de Niort. A noter que l'accès à l'ensemble des rendez-vous prévus à Niort est gratuit.

Jeudi 16 mars à Bressuire

A partir de 9 heures, petit-déjeuner débat au GEM - Espoir et vie - autour de l'arbre aux idées reçues. Participation : 2 €. Réservation au 05 49 80 37 71. A partir de 20 heures, projection du film « Lulu, femme nue » au cinéma Le Fauteuil rouge, suivie du débat « Burn out et après » animé par Line Gachignard, médecin du travail. Entrée : 5 €.

Jeudi 23 mars à Bressuire

A 16 h 30, goûter-débat au bar « Le Petit Brasseur », 54, boulevard du Maréchal-Foch, sur le thème « Comment concilier travail et handicap psychique ? ». Participation : 4 €. Réservation au 06 18 15 28 60.

Deux-Sèvres - Santé

Réconcilier troubles psychiques et travail

13/03/2017 05:38

Du 13 au 26 mars, les Semaines d'information sur la santé mentale mettront l'accent sur le thème du travail et de l'insertion professionnelle.

C'est un handicap encore méconnu. Selon un rapport de la cour des comptes paru en 2010, un Français sur cinq connaîtra un trouble psychique au cours de sa vie. C'est en France la première cause d'invalidité au travail. Le thème des Semaines d'information sur la santé mentale sera donc cette année « Santé mentale et travail ». Du 13 au 26 mars dans tout le département, plusieurs événements tenteront d'informer et de combattre la stigmatisation autour du handicap psychique dans le milieu professionnel.

Un frein professionnel

Pour Philippe Brilouet, de l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapés psychiques (Unafam79), il s'agit de montrer que « la personne malade n'est pas qu'une pathologie, qu'il y a une personne humaine derrière ». Il explique que « les troubles psychiques font peur. Ce handicap représente un frein d'insertion professionnelle, encore plus que pour les handicapés moteurs ».



Philippe Brilouet. « Il y a une personne humaine derrière la pathologie. »

Si bien que beaucoup de malades ne mettent pas leurs employeurs au courant. C'est le cas de Gaël, Gâtinais de 40 ans, qui travaille dans le bâtiment en intérim. Diagnostiqué schizophrène il y a trois ans, cela fait un an qu'il « essaye de reprendre » après deux années de convalescence. Il a préféré ne pas bénéficier de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, et donc de ne pas informer son employeur de ses troubles psychiques. « Je préfère être jugé sur mes compétences », explique-t-il, avouant sa « peur d'être stigmatisé ». Il n'a jamais rencontré de problème sur son lieu de travail : « Je suis assez réservé, j'ai juste parfois du mal à communiquer. » Il reste aussi discret sur ses rendez-vous et soins médicaux mensuels. Gaël participe aux Semaines de l'information sur la santé mentale « par militantisme, contre la stigmatisation ». Durant ces deux semaines, un « arbre à idées reçues » suivra les rendez-vous à travers le département pour sensibiliser le public et alimenter les débats.

Infos au 05.49.78.27.35 ou à 79@unafam.org

Laura Dulieu

Suivez-nous sur Facebook

Deux-Sèvres - Niort - Santé

Maladies mentales : tordre le cou aux idées reçues

17/03/2017 05:38

Dans le cadre de la Semaine de la santé mentale, un arbre aux idées reçues a été planté hier devant les halles. Histoire de rétablir certaines vérités.

Les personnes avec un trouble psychique se plaignent-elles tout le temps ? Sont-elles fainéantes ? Ne sont-elles pas capables de travailler ? Sont-elles dangereuses et violentes ?... Bien sûr que non. Et pourtant, ces affirmations font partie des idées reçues que l'on peut malheureusement entendre au sujet des maladies mentales et des fragilités psychiques.

" Parfaitement intégré "

Autant de contre-vérités auxquelles il est urgent de tordre le cou : c'est précisément la vertu de cet « arbre aux idées reçues » qui a été installé hier matin devant le parvis des halles, à l'occasion de la Semaine de la santé mentale. Parce que trop souvent, ces troubles « ne sont pas faciles à dire, ne sont pas bien perçus par l'environnement », explique Bernard Humeau, animateur au Groupe d'entraide mutuelle (Gem) « Au Fil de la mosaïque ». *Les personnes concernées ont l'impression d'être stigmatisées, jugées en permanence.* »

Dans cet arbre fleurissent ainsi... des cartes sur lesquelles sont inscrites d'un côté ces idées reçues et de

l'autre côté la vérité des faits. Pour définitivement se mettre en tête que « les personnes souffrant de maladies psychiques ne connaissent pas du tout d'altération de leurs capacités intellectuelles. Elles sont actives et peuvent être parfaitement intégrées socialement », insiste Philippe Brilouet, président de l'Unafam 79, l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapés psychiques.

Cette dernière est à l'origine de cet arbre aux idées reçues, avec l'Udaf, l'Union départementale des associations de familles, et le Gem de Niort. Il a été fabriqué par des membres de l'atelier « tremplin » du service psychiatrie de l'hôpital de Niort, où il devrait être prochainement installé.



Les fruits de cet arbre sont des petites cartes sur lesquelles on rappelle des vérités sur les maladies mentales. Pour mettre fin aux idées reçues.

nr.niort@nrco.fr

Semaine de la santé mentale du 13 au 26 mars.

Renseignement : 79@unafam.org

Xavier Le Roux

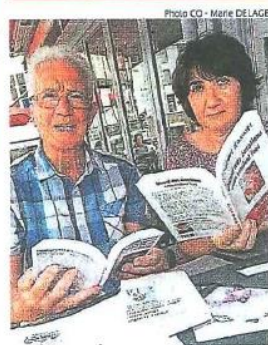
Suivez-nous sur Facebook

R est une figure mondiale du street art. Avec la cinéaste Agnès Varda, sort le film « Visages, villages », en salles demain



MARDI 27 JUIN 2017 - 0,95 € - N° 22161 - 74^e année - Votre journal à domicile : 02 41 80 88 80 (Appel non surtaxé - Tarif local - Gratuit)

Santé



Apprendre à vivre avec la schizophrénie
Les Deux-Sévriens Philippe Brilouet et Nelly Thibaud encouragent les parents d'enfants atteints de troubles à se former.

PAGE 2



Schizophrénie : les parents ont leur béquille

Confrontés aux troubles psychiques de leur enfant, des parents se forment pour accepter la maladie et la combattre.

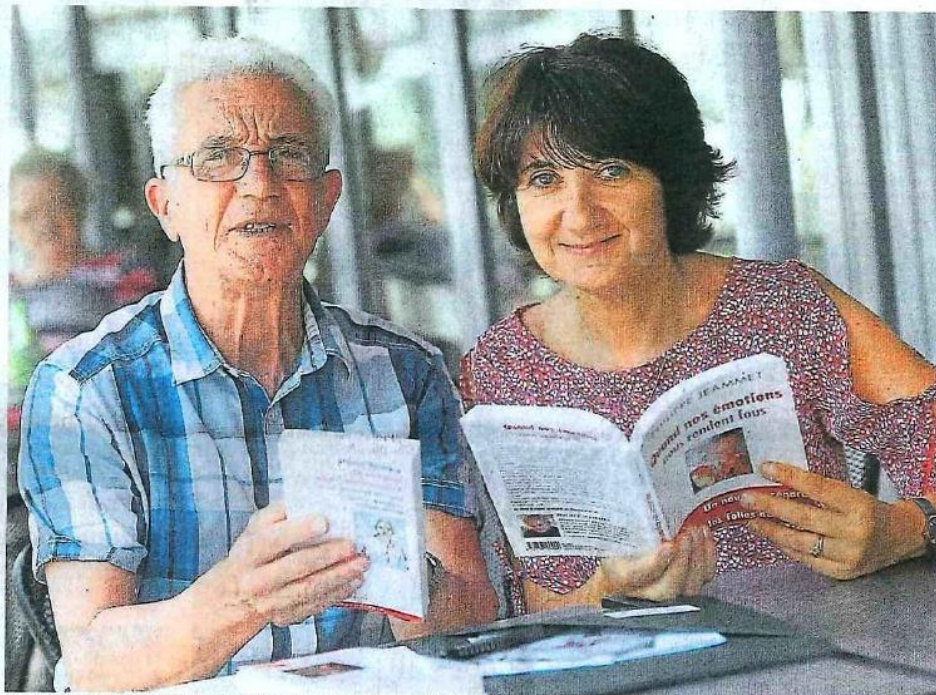
Julien RENON et Gabin CHAMEREAU
redac.niort@courrier-ouest.com

Il y a un an, ils étaient « épuisés, démunis, sur le point de sombrer. En mode survie ». Aujourd'hui, ils ne voient pas encore le bout du tunnel, mais ils n'ont plus peur d'avancer dans le noir. À l'image de cette ficelle schizophrénie qui tourmente leurs fils respectifs depuis plusieurs années, Philippe Brilouet et Nelly Thibaud marchent toujours à tâtons avec leur entourage. Mais avec « une sérénité » qu'ils pensaient ne jamais retrouver. « Avant, on subissait la maladie. Désormais, nous sommes des parents-aidants », résument ces deux héros de l'ombre parvenus, ces derniers mois, à puiser au fond d'eux « des ressources » insoupçonnées.

« Des modules qui brassent et rechargent »

Une force intérieure révélée à la faveur d'une formation unique en Deux-Sèvres lancée l'an passé avec la collaboration du Centre hospitalier de Niort et renouvelée cette année (lire ci-dessous). Une béquille bienvenue pour une douzaine de proches en quête « de clés et d'outils » pour mieux comprendre les dysfonctionnements cérébraux affectant des êtres chers. L'opportunité pour eux de sceller, enfin, une « alliance thérapeutique » tant attendue. « Cette session nous a permis de nous inscrire dans le protocole de soins et de ne plus rester avec notre culpabilité et nos questions sans réponse. » De ne plus souffrir en silence et de renouer le dialogue avec un enfant adulte devenu, au fil du temps, un malade à l'emprise écrasante persuadé de n'être harcelé par aucun maux. « On sait bien que notre vie ne sera jamais un long fleuve tranquille, mais si on veut sortir la tête de l'eau et trouver notre place, on a besoin des codes d'accès. D'autant que les experts du quotidien, c'est nous », relève le duo qui s'est astreint à 14 après-midi de psychoéducation sur les quatre derniers mois de 2016. Et s'apprête à repartir pour la phase 2.

« Ces sont des modules intenses de quatre



Niort, le 22 juin. Philippe Brilouet et Nelly Thibaud encouragent les parents d'enfants atteints de schizophrénie à suivre la formation. Photo CO - Marie DELAGE.

heures d'où vous ressortez brassés mais aussi rechargés. » Prêts à expérimenter chacun des conseils dispensés par une équipe soignante bienveillante, à l'écoute mais aussi exigeante. « Evaluations, exercices, retours d'expériences... ils ne vous lâchent pas et c'est très bien. On a besoin de ce soutien et de cette émulation pour aller de l'avant », loue le binôme, conscient d'avoir fait sauter des verrous grâce

au programme ProFamille. « Quand vous mettez le doigt sur les mécanismes qui alimentent les troubles psychiques, vous pouvez les déceler, les contrer ou minorer leurs effets. C'est un travail de chaque instant mais qui fait sérieusement baisser les tensions », assurent les deux parents « lanceurs d'alerte » qui ont appris « à combattre leurs pensées automatiques pour être dans l'empathie et la valorisation permanentes ».

Où comment utiliser le renforcement de l'estime de soi en complément de la médication pour juguler l'effet combiné « stress-vulnérabilité » à l'origine des crises. Un rôle de prévention et une positive attitude qui favorisent également la prise de recul. « En adaptant nos comportements, on a redéfini nos périmètres de vie et compris que l'on devait arrêter de s'oublier pour prendre soin de nous. » Accepté

aussi l'idée « de mettre un couvercle sur certains rêves ». Un deuil inévitable qui n'empêche pas les projets de vie. « Au contraire. Il est indispensable pour se projeter à nouveau. Comme nos enfants, nous avons droit au bonheur. » Même s'il diffère de celui des « gens ordinaires ».

► Repères

• Des symptômes très variables •

Malheureusement souvent abordée à travers le prisme du fait divers, la schizophrénie se définit comme « une maladie psychiatrique caractérisée par un ensemble de symptômes très variables : les plus impressionnants sont les délires et les hallucinations, mais les plus invalidants sont le retrait social et les difficultés cognitives », selon l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). « Aujourd'hui, une prise en charge adaptée permet d'obtenir une rémission durable chez un tiers des patients. Les chercheurs tentent de mieux comprendre la pathologie et ses facteurs de risque. Ils cherchent aussi à identifier des marqueurs de sa survenue et de son évolution. Leur objectif : être en mesure d'intervenir le plus tôt possible et de prévenir la sévérité de la maladie. »

Sources : www.inserm.fr

► A savoir

Une réunion d'information vendredi

Photo CO - Marie DELAGE



Le programme ProFamille est reconduit, à compter du 29 août.

« Des outils pour gérer les crises, pour vivre avec la maladie »

Pour la deuxième année, le Centre hospitalier de Niort reconduit le programme « ProFamille », dans le cadre de son réseau de réhabilitation psychosociale de psychiatrie.

Le programme ProFamille a vu le jour au sein du réseau Réhab de l'hôpital de Niort. Des membres de l'équipe - Jean-Marc Duszinski, cadre supérieur de santé, Thierry Dupoux, cadre de santé, Marie Breuilh-Laneelle, psychologue, Gaëlle Vaisie, infirmière, et Claude Baron, aide-soignant - témoignent.

Comment est né le programme « ProFamille » ? Quel est l'objectif de cette formation destinée aux parents et proches de personnes atteintes de troubles schizophréniques ?

« L'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques des Deux-Sèvres a fortement poussé pour réclamer la mise en place de ce programme, qui reçoit le soutien financier de l'Agence régionale de santé. En résumé, il s'agit de donner des

outils pour gérer les crises, pour expliquer la maladie, pour vivre avec et pour aider au mieux leur proche. En quoi consiste exactement le programme ProFamille ?

« Il s'agit d'un programme lourd, qui demande une mobilisation conséquente. Il se déroule sur deux ans. Le premier module, qui dure trois mois, à raison de quatre heures par semaine, comprend plusieurs parties : la connaissance de la schizophrénie et des traitements ; les outils de communication ; un travail de fond sur les émotions, pour apprendre à déculpabiliser ; comment trouver de l'aide, comment rester acteur. La deuxième année s'articule autour de huit rencontres, quatre avec les animateurs du premier module pour réviser ou approfondir certains sujets, quatre entre les participants pour appliquer notamment les stratégies de communication et les amener à faire du lien, à ce qu'ils aient une vie pour eux. »

Quel bilan tirez-vous de la première session proposée l'an dernier à Niort ?



Gaëlle Vaisie, infirmière, avec Thierry Dupoux, cadre de santé (à droite), et Claude Baron, aide-soignant, dans les locaux du réseau Réhab à l'hôpital de Niort.

« Les retours sont très positifs. Le premier groupe, constitué de 12 personnes, a trouvé un intérêt au niveau de la gestion du quotidien, en particulier sur les techniques de communication. L'idée est de faire

baisser la pression au domicile, et de fait de moins impacter la pathologie. On entend souvent : « Si on avait su cela avant, on ne se serait pas évertué à se fâcher... Maintenant je comprend mieux ». Il y a des techniques

pour apprendre à souligner ce qui est positif, ce qui permet de valoriser le proche. Du coup, les relations sont moins tendues et si le malade reste agressif, il l'est moins. Et tout le monde en tire profit [...] L'idée est de ne pas subir le monde du malade. Et pour bien s'occuper de ce proche, il faut être bien dans son monde. »

La prévention joue un rôle primordial...

« C'est une prise en charge indirecte. En moyenne, quand une prise en charge psychoéducatrice est proposée aux familles, les rechutes sont divisées par quatre en un an et divisées par deux les années suivantes. En gros, selon ProFamille, c'est la même efficacité que la prise du traitement. Ça prolonge le moment où ça va moins bien et ça permet d'anticiper l'instant où survient la crise. Et ça évite les situations de rejet. [...] L'idéal serait que ce programme soit proposé dès l'annonce du diagnostic. C'est ce que nous disent les familles... »

Comme l'an passé, le Réseau Réhab du Centre hospitalier de Niort propose le programme ProFamille auquel participe Philippe Brilouet et Nelly Thibaud. Celui-ci vise à aider les parents et proches de personnes atteintes de troubles schizophréniques.

Une nouvelle session de formation se déroulera du 29 août au 19 décembre à raison de 4 heures par semaine le mardi après-midi. Elle sera animée par un groupe interdisciplinaire de soignants de la structure. Une réunion d'information sera organisée pour les familles pré-inscrites ou non, ce vendredi 30 juin, à 17 h 30, salle de réunion du Réseau Réhab, 2^e étage du bâtiment Tremplin (entrée piétonne par l'avenue Saint-Jean-d'Angély). Cette formation, proposée en collaboration avec l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam 79), est gratuite.

Renseignements : profamille@ch-niort.fr

Mythes et Réalités

Santé Mentale et Rétablissement

Idée reçue n°1

Être rétabli, c'est ne plus rechuter

Réalité n°1

- Le rétablissement est un processus non linéaire, qui comprend des périodes d'avancées, de recul et de stagnation, qui varie en fonction des personnes
- Vivre avec des symptômes, connaître parfois des rechutes, participe à la construction de son parcours de rétablissement.

RubriquesantementalededeAàZ, «Rétablissement », Psycom, 2013

Idée reçue n°2

Se rétablir c'est guérir

Réalité n°2

- Se rétablir, c'est apprendre à composer avec la maladie, afin de trouver un équilibre satisfaisant pour soi.
- « Le rétablissement ne caractérise pas l'évolution de la maladie, mais le devenir de la personne. Il suppose un processus de redéfinition de soi, de telle sorte que l'on n'est plus centré sur la maladie, ou déterminé par elle. Ni déni, ni désintérêt pour la maladie, c'est au contraire une prise de conscience de la maladie et de ses conséquences, et sur cette base une forme de prise de distance à leur égard, au profit d'une focalisation sur des objectifs personnels et le souci de son propre devenir ».

Se rétablir de troubles psychiatriques : un changement de regard sur le devenir des personnes,
B. Pachoud, 2012

Idée reçue n°3

Le rétablissement, c'est l'affaire des personnes directement concernées,
pas celle des soignants

Réalité n°3

- Une démarche de rétablissement est globale et doit prendre en compte tous les aspects de la vie de la personne : soin, accompagnement, famille, amis, emploi, logement, éducation, etc.

RubriquesantémentalededeAàZ,«Rétablissement »,Psycom, 2013

- Les professionnels peuvent favoriser un processus de rétablissement notamment « en orientant leur pratique sur la personne et non plus sur l'institution. Ils doivent s'adapter à une relation de partenariat avec le patient, au profit du « réveil du pouvoir de la personne »

Citation du Dr Marianne Farkas, Center for psychiatricrehabilitation, Boston University

- « Les professionnels de la santé mentale doivent explorer les dons et ressources spécifiques à chaque cas et aider à mobiliser ces ressources au service du rétablissement ».

Le rétablissement en tant que processus autogéré de guérison et de transformation,
P. Deegan, 2001

Idée reçue n°4

Il n'est pas possible de se rétablir de certains troubles psychiques

Réalité n°4

- Ce n'est pas le diagnostic qui détermine la possibilité de se rétablir ou non. Cela dépend des ressources de la personne et de son environnement.

RubriquesantémentalededeAàZ,«Rétablissement »,Psycom, 2013

- « 7 études menées dans plusieurs pays (États-Unis, Japon, Suisse, Allemagne) qui ont duré de 22 à 37 ans, auprès de 140 à 502 participants diagnostiqués de maladies mentales graves, ont mis en avant que le taux de rétablissement varie de 46 à 68 %. C'est-à-dire qu'entre la moitié et deux-tiers des gens diagnostiqués malade mentaux grave y compris schizophrène, montrent un rétablissement significatif ou complet avec le temps. Même 10 ou 20 ans après l'annonce du diagnostic ».

Le rétablissement en tant que processus autogéré de guérison et de transformation,
P. Deegan, 2001

Idée reçue n°5

Pour se rétablir, il suffit de trouver le bon traitement

Réalité n°5

- Le processus de rétablissement ne se limite pas aux médicaments confiance, environnement bienveillant, prise en compte du savoir de sa maladie, etc. contribuent au rétablissement.
- Les médicaments ne sont qu'une partie du traitement qui peut aider la personne dans son parcours de rétablissement, en soulageant les symptômes qui la submergent. Un dialogue ouvert avec les soignants est un élément essentiel pour la prise en compte des besoins et des difficultés des patients.

Les médicaments psychotropes, Psycom, 2017
